

# ATELIER TOURISME

20 Juillet 2021 à 14 h 30

**Présentateur** : Bonjour à tous merci de votre présence pour cette troisième atelier sur la thématique du tourisme et l'économie, peut-être revenir un peu comme ça pour pas être trop serré, voilà si vous voulez un petit peu vous écarter pour moins avoir besoin de porter le masque. Est-ce que vous êtes bien donc on va attaquer cet troisième atelier peut-être des petits rappels du programme pour ceux qui connaissent pas on va. On va travailler en deux temps. D'abord un temps on va vous représenter le projet le cas de la concertation comment elle fonctionne, quel est le projet et ensuite on fera un échange, un moment de partage avec l'ensemble des personnes présentes, on tiens vraiment à remercier l'ensemble des personnes qui ont fait le déplacement encore une fois et aux fidèles également d'être toujours présents. Peut-être juste quelques règles de fonctionnement entre nous. D'abord on va essayer de s'écouter. Donc on va avoir des temps de parole. On va au début un peu monopoliser la parole pour vous présenter le projet puis après on va c'est vraiment un lieu important, on essaie de vous laisser le maximum d'espace pour vous exprimer. On va quand même faire un temps où il y aura des questions réponse. Donc on essaie de prendre plusieurs questions, je fonctionne comme ça, je prends deux trois questions et puis on essaie de répondre aux trois questions après assez rapidement et on reprend des questions. Ce qui est important c'est de dire qu'on est enregistré, que l'enregistrement après est mis sur le site de la mairie du Tampon dans l'espace parc du volcan et aussi que des notes sont prises pendant la réunion. Nous avons deux garants qui sont présents qui sont en train de travailler leur bilan et de prendre pleins de notes. Donc aussi savoir que toutes vos propositions, tous vos avis donnera lieu à des réponses ou à des retours donc. N'hésitez pas à le partager et peut-être aussi peut-être qu'on ne le fait pas suffisamment jusque-là mais n'hésitez pas à proposer des choses à voir des choses que vous aimeriez en plus, comment vous le feriez-vous évoluer en moins, je dis ça pour Monsieur FONTAINE, je sens que je vais me faire engueuler mais voilà, on peut on peut avoir vouloir plus de choses moins de choses, c'est pas grave. Mais en tout cas n'hésitez pas à le proposer parce que c'est sous forme de proposition ça va nous permettre de pouvoir mieux répondre. Et puis je pense qu'on a fait le tour juste peut-être pour rappeler en tout cas, c'est important, vous pouvez toujours jusqu'au 23 participer sur le site internet sur les petits questionnaires qui sont là, donc on les reprendra à la fin, n'hésitez pas on va démarrer. Donc je vais donner la parole à Sylvie LEICHNIG, l'élue de la mairie du Tampon.

**Mme LEICHNIG** : Bon et bien c'est bon, y a le son c'est bon. Vous m'entendez suffisamment c'est bon. Bien le bonjour tout le monde mesdames et messieurs les représentants du grand projet, messieurs les garants, Messieurs les directeurs des services du tourisme, permettez-moi de me présenter. Je suis Sylvie LECHNIG, adjointe au maire du Tampon comme délégation, j'ai le tourisme. Je suis très heureuse d'être parmi vous pour ce grand jour donc avant de commencer j'aimerais remercier tout le monde pour votre présence. Bienvenue à cet atelier pour le tourisme du Parc du volcan, c'est un enjeu très important. Ce projet entre dans une phase active au moyen d'une concertation qui va se dérouler jusqu'au 23 juillet prochain. La ville du Tampon a mis tous les moyens nécessaires pour avoir les bonnes conditions. Le dossier de concertation est mis à votre disposition à la mairie centrale, celle de Trois Mares et celle de la Plaine des Cafres. Vous avez le site internet de la ville pour consulter ce dossier, un cahier de registre est disponible à la mairie de la Plaine des Cafres qui permet au public de mettre leurs observations et suggestions. Pour information dans notre cahier de registre, il y a 129 personnes qui sont pour le projet du parc du volcan, 3 contre. Sur le site internet 48 personnes pour, 55 contre

et 7 personnes qui ont un avis mitigé. Donc 177 personnes sont pour le projet, 58 contre le projet et 7 mitigés et sur ce je vais continuer vous avez, vous avez donné une adresse mail qui permet de contacter Monsieur Vitry et Monsieur Masternak les deux garants qui était qui étaient désignés par Madame JOUANOT, de la commission nationale du débat public. Merci merci à ces messieurs pour leur contribution pour la bonne information pour celles et ceux qui veut contribuer à ce projet. Les garants vont rédiger un bilan qui doit être remis à Monsieur le Maire avant le 23 août prochain. Les garants vont rédiger un bilan qui doit être remis à Monsieur le Maire avant le 23 août prochain, il sera délibéré au conseil municipal. Ce projet est un enjeu important. Il porte sur une surface de 15 hectares pour un coût de 11,6 million d'euros. Il pourra bénéficier d'une aide des fonds européens géré par la région à condition que ces travaux soient réalisés avant le 31 décembre 2023. Le parc du volcan sera sur le thème végétal et j'insiste bien végétal. Monsieur le Maire est personnellement attaché à ce thème. Le Parc des Palmiers en est la preuve donc c'est un grand succès. L'environnement est au cœur du projet de la biodiversité et a été pris en compte. Le projet qui vous est présenté est simplifié. Des remarques ont été faites à Monsieur le Maire. Des espaces de détente ont été proposées, des espèces indigènes sont ainsi préservées, le parc du volcan accueillera le public dans une nature verdoyante et une diversité d'activités. Le milieu naturel sera primordial pour une ambiance ludique et familiale. L'identité du parc sera innovante par ses activités, son environnement naturel par des plantes endémiques de la Réunion. C'est un projet aux enjeux multiples par l'engagement de la commune du Tampon pour son développement économique social et identitaire, créateur d'emplois permanents et saisonniers pour des jeunes Tamponais et en particulier des gens de la Plaine des Cafres et les jeunes surtout. Je remercie Monsieur Vitry et Monsieur Masternak les deux garants pour le bon déroulement de cet atelier ou du coup aujourd'hui, je souhaite que ce projet poursuive jusqu'à son ouverture pour satisfaire les visiteurs, les familles, les touristes, les gîteurs, les restaurants, les villageois et pour l'avenir de nos jeunes. Je vous remercie pour votre écoute. Si vous avez des questions, les services sont là pour répondre à vos diverses questions. Je remercie pour l'écoute.

**Présentateur :** Merci beaucoup, je viens d'échanger avec les garants qui me disent on préfère écouter les gens que encore raconter notre histoire mais peut-être se présenter en deux secondes.

**Mr MASTERNAK :** Oui, alors effectivement, il y a quelques têtes qu'on a déjà vu donc je vais être obligé de vous faire réentendre un tout petit peu ce que j'ai déjà dit de manière très synthétique. Donc nous sommes deux garants, nous sommes donc Bernard VITRY et moi-même Philippe MASTERNAK, deux garants désignés par la Commission nationale de débat public et nous intervenons à trois niveaux : le premier niveau, c'était celui de la préparation de la concertation avec la collectivité, deuxième niveau c'est celui-ci, donc vous allez nous voir prendre un certain nombre de notes, nous n'intervenons pas et ça c'est quelque chose qui est important, nous n'intervenons pas sur le fond du projet, sur le projet d'ailleurs. Donc les questions qui peuvent nous être posées c'est des questions qui traitent de la concertation proprement dite. A l'issue de la concertation nous allons remettre un bilan, ce bilan il est remis à la collectivité, nous avons un mois pour le faire. Dans ce bilan, il peut y avoir des recommandations et la collectivité a 2 mois pour faire son propre bilan et répondre aux questions qui lui sont éventuellement posées dans notre bilan propre. Ah oui, pardon important aussi notre bilan est rendu public. Dès qu'il est transmis à la collectivité, la collectivité se doit le rendre public donc n'hésitez pas.

**Présentateur :** Le cahier d'acteur juste le rappeler comme ça au moins ça évitera qu'on leur dise,

**Mr VITRY :** Si vous voulez sur le site, vous avez la possibilité d'écrire un texte, de faire vos propositions mais parfois l'espace qui est proposé n'est pas suffisant et si vous voulez avoir plus d'espace vous prenez donc, un cahier d'acteur c'est seulement une page vierge format A4 et vous remplissez donc ses feuilles deux trois quatre feuilles en a déjà reçu un d'ailleurs qui était très bien détaillé, donc vous

pouvez utiliser aussi cette formule là c'est à dire vous remplissez un document et puis vous nous l'envoyer et ce document restera accroché à notre bilan et il suivra donc le dossier jusqu'à l'enquête publique.

**Mr MASTERNAK** : Juste un dernier mot donc vous êtes en atelier donc l'atelier vous permet d'obtenir des informations de la part de la collectivité, donc du porteur de projet et discuter avec le porteur de projet mais également d'échanger entre vous. C'est aussi ça l'intérêt justement de ce type de modalité de concertation. Voilà, bon travail.

**Présentateur** : Merci, je vais donner la parole à Christine RADEGONDE pour la présentation du projet.

**Mme RADEGONDE** : Bonjour à tous, Mesdames les élues, bonjour Madame la Directrice de l'IRT, bonjour mes collègues du sud de l'Office de Tourisme. Merci à l'ensemble des acteurs du monde hôtelier et de la restauration ici présents. Merci à ce que l'on retrouve à chaque atelier et à chaque réunion publique pour dire effectivement votre investissement dans le projet. Donc merci d'être là. Merci à tous et à toutes, merci Messieurs les garants. Merci à l'équipe informatique et communication qui nous suit de manière constante dans le cas de cette concertation. Merci à vous tous. Madame RADEGONDE DAMOF Christine, directrice des services de la mairie de la Plaine des Cafres. Donc effectivement c'est notre troisième atelier, atelier réservé au monde et aux acteurs du tourisme donc on va être assez bref dans la présentation que l'on souhaite. Je souhaite simplement en rappeler les enjeux, enjeux qui sont liés effectivement au développement du territoire tant au niveau de la construction, tant au niveau de l'augmentation de la population puisque 20 % de la population à la l'aube de 2030 résidera dans les hauts, ça ce sera un premier point. Il y a un enjeu évidemment crucial en terme de développement économique, touristique, d'attractivité du territoire, ça c'est sûr que je lie à la biodiversité qui est très fort. Donc on en parlera, espèces indigènes et endémiques, on fera un point là-dessus bien sûr et ensuite bien sûr, on a eu une réunion hier avec l'IRT qui était fort intéressante et qui nous permet de faire le lien bien sûr et le pont dans ce projet avec l'aspect bien sûr pédagogique et de tourisme pédagogique. Parce que c'est bien sûr un des aspects principales de ce projet, que ces espèces autant tournées sur la faune et la flore puissent être effectivement un aspect un attrait pédagogique autant pour nous que pour les générations à venir. Donc s'agissant effectivement du calendrier prévisionnel et du rétroplanning que nous avons prévu, nous avons la concertation qui bat son plein bien sûr jusqu'à vendredi, la remise du bilan de concertation le 23 août 2021, le dépôt de la demande autorisation environnementale, on espère fin septembre 2021 suivi bien sûr d'une enquête publique mais qui est bien sûr différente de la concertation en juin 2022, avis et conclusions du commissaire enquêteur en juillet 2022, s'en suivra une décision préfectorale. Ensuite date envisagée des débuts de travaux 2022 fin 2022 pour respecter le calendrier qui est financier dans le cadre des fonds européens et peut-être la fin des premiers travaux en 2023. Cet atelier pour vous dire qu'on a besoin de vous, on a besoin de construire avec vous, rien n'est figé en ce qui concerne l'aspect restauration, l'aspect intervenants du monde de touristique au sein du projet, on a juste un espace snack et après on a besoin de vous pour construire, savoir un petit peu comment quelle vision vous êtes les mieux placés pour nous parler de votre vision du territoire concernant notamment la l'aspect restauration, l'aspect service restauration au public donc on a vraiment besoin de vous et on compte sur vous pour ces échanges pour étayer notre calendrier et notre projet à ce niveau-là. On va on va passer la parole après à Madame LEIHMAN qui vous fera une présentation à la fois du périmètre assez rapide du périmètre et des zones. On passera la parole à Monsieur BOYER pour vous parler plus intensément de la partie ingénierie, la partie technique, le contenu des zones et les parkings la répartition, on aura un volet mais qu'on va balayer assez vite parce qu'on a eu une session environnement sur les arbres, les arbustes posés au sein du projet. Nous avons Monsieur MALLET qui est ici présent aussi qui est le directeur des services techniques pour nous aider et pour répondre aussi

à vos différentes questions. Voilà un petit peu ce qu'on peut vous proposer et bien sûr, nous avons notre dernière réunion. On compte effectivement sur vous le 23 juillet 2021 qui sera une réunion publique concernant donc la fin de cette concertation. Je passe la parole à Madame LEIHMAN pour une présentation assez rapide des différentes zones et du périmètre. Merci à vous.

**Mme LEIHMAN :** Merci. Merci à tous bonjour. Donc je suis Madame LEIHMAN GRONDIN donc responsable de la cellule des grands projets. Donc c'est un nouveau service créé par Monsieur Le Maire au mois de mars, c'est un service récent pour dynamiser les grands projets de la commune du Tampon dont le parc le projet de parc du volcan qui nous réunis aujourd'hui pour cet atelier tourisme, donc avant de présenter de manière synthétique, le contenu du projet de parc du volcan de manière très très synthétique, donc cinq points clés que je souhaite mettre en avant par rapport à la conduite de projet : le premier point, donc effectivement Madame RADEGONDE l'a précisé et Madame LEICHNIG également, c'est un projet simplifié sur un périmètre donc de 15 hectares sans extraction de matériaux, c'est important de le dire, sans terrassement important en accord avec notre biodiversité, notre végétation sur le site du champ de foire ; le deuxième point effectivement le deuxième pilier c'est cette concertation préalable qui nous réunis aujourd'hui sous l'égide de garant de la Commission nationale du débat public ; le troisième pilier ce sont donc un projet comme on l'a dit financé qui sera financé au titre des fonds européens. Donc un dossier a été déposé à la région au mois de mai que nous avons déposé en main propre avec Monsieur LEIHMAN le 21 mai pour obtenir donc des financements à hauteur de 70 % de 4 millions d'euros pour le POE programme 2014-2020 ; quatrième pilier de ce projet, c'est la gouvernance la gouvernance nous avons donc des réunions régulièrement avec Monsieur le sous-préfet de Saint-Pierre pour justement avoir cet accompagnement avec les services de l'État sur les différentes procédures réglementaires à mener pour faire aboutir ce projet. Donc c'est un élément un point important est le cinquième point Madame RADEGONDE l'a présenté, c'est un calendrier prévisionnel qui effectivement donne un cap, un objectif sur l'aboutissement de ce projet de parc du volcan que effectivement nous avons besoin de vous évidemment pour construire ensemble ce projet avec l'ensemble des institutions l'IRT, la fédération réunionnaise du tourisme aujourd'hui, le secrétariat général des hauts, présent aujourd'hui parmi nous, donc on a dit l'IRT, qui est présent aussi parmi nous donc merci à toutes ces institutions, ces organismes d'être présents aujourd'hui pour faire des suggestions, faire part de votre avis pour construire ensemble ce projet qui tient à cœur l'ensemble des Tamponnais. Pour revenir sur le projet, le contenu du projet avant de passer la parole à Monsieur BOYER qui est notre chef de projet ingénieur donc vous dire que ce projet comme il est présenté dans ce dépliant synthétique y a trois zones, la première zone c'est la découverte de la végétation des hauts avec deux serres sur la végétation des hauts et la végétation des bas donc cette découverte de la végétation comme l'a dit Madame RADEGONDE effectivement à l'IRT a eu une suggestion et nous remercions pour cette suggestion, c'est le volet pédagogie, pédagogie, c'est-à-dire expliquer à nos enfants, expliquer aux touristes notre végétation qui ressortent de ce parc effectivement enrichis avec une meilleure connaissance de nos plantes endémiques. La deuxième, c'est la zone ludique, familiale, comme on le sait nous réunionnais, nous aimons pique-niquer en famille. Donc une aire de détente avec effectivement des parasols, des kiosques, il y a également aussi des équipements divers et variés pour la détente et pique-nique ex cetera. Donc le dossier de concertation présente des visuels qui vous permettent de se projeter un petit peu dans ce parc et puis la troisième zone c'est la zone sensation qui compte le pumprak située effectivement au nord du projet avec les tyroliennes au sommet au départ du sommet du Piton Dugain. Donc monsieur BOYER effectivement vous présentera plus en détail ces trois zones clé avec également bon si on peut le dire bon des parkings évidemment pour que il y ait donc une fluidité, que les gens puissent se garer, qu'on puisse circuler voilà donc avoir effectivement une approche globale à de projet en lien également avec

la cité du volcan et cetera donc c'est vraiment une approche d'ensemble que nous vous proposons aujourd'hui de de vous présenter. Voilà, merci beaucoup je passe la parole à Monsieur BOYER.

**MR BOYER** : Bonjour à tous donc Louis BOYER, chef de projet donc moi je voudrais donc revenir sur le stade d'avancement de ce projet pour que tout le monde me comprenne bien où est ce qu'on en est et qui me permet dans la concertation cette constatation. D'abord ce qu'il faut comprendre, c'est un projet donc qui est supérieur à 5 millions d'euros et donc la phase concertation est obligatoire pour l'étude d'impact. Aujourd'hui nous ne sommes pas sur la phase projet au sens, je dirais de la maîtrise d'œuvre et on est sur un avant projet sommaire qui permet de faire évoluer le projet en fonction des propositions concrètes bien entendu en cohérence avec le programme d'aménagement. Ca c'est important de le dire au stade d'avancement du projet. Donc le terrain d'assiette que nous projetons de faire cet aménagement se situe en bordure de la route nationale qui est ici et vous avez la route du champ de foire ici qui permet d'aller au volcan. Alors pour pouvoir, les questions qui étaient posées dans le cadre du projet, est-ce que donc la route nationale sera saturée et cetera ? est-ce que la route du champ de foire qui permet d'aller au volcan sera saturée ? nous avons fait donc des études de trafic au niveau de la route nationale et sur le champ de foire et comme on a eu revu notre projet nous avons-nous devons recalculer l'étude de trafic en fonction des changements de comportement et aussi des besoins adaptés au projet qui a été réduit à 15 hectares. Donc cette étude doit être donc précisée en ce qui concerne les parkings que nous avons prévu donc limitrophes, il y a quatre poches de parking la plus grosse poche se situe proche de la route nationale 715 places, il y a autre une poche ici et une à l'extrémité est par le chemin de la Savane. Donc ces emplacements de parking, on été placés pour accéder directement aux différentes zones donc et l'entrée principale qu'on doit nous ponctuer, elle se situe ici à l'extrémité nord nord-sud de la zone de découverte. Comme l'a dit Madame LEIHMAN, nous avons donc configuré cet aménagement avec trois zones : une première zone de pique-nique ici donc ponctuée avec des sentiers d'interprétation, nous avons aussi des aménagements je dirais de pique-nique tels que des barbecues, vous avez ici donc les sentiers d'interprétation qui reprend donc les éléments de la Plaine des Cafres et qui s'adapteront au climat donc du territoire avec du basalte, du scories plutôt beaucoup de bois et même les kiosques qui seront donc au nombre d'environ 40 dans la PS, donc sera des kiosques adaptés avec les produits du territoire. Donc vous aurez donc des zones ici de pique-nique dans la zone de piquenique des sentiers d'interprétation et nous aurons des barbecues collectifs et des barbecues individuels. Il y aura aussi zone de contemplation. Sur la troisième zone la zone de pique-nique, nous avons aussi un labyrinthe et nous avons des belvédères qui permettent aussi d'avoir des visions donc des surfaces qui sont un peu plus basses puisque le terrain d'assiette naturel comme on l'a précisé à deux niveaux : un premier niveau au niveau de la route nationale et un niveau un peu plus haut à 30 m de hauteur. Donc l'idée, c'est de pas faire de terrassement et de respecter donc l'ensemble des plantes endémiques qu'on a sur cet espace et aussi de compléter avec notre aménagement de l'ensemble de compléter sur des zones où il manque certaines espèces de les compléter. Alors sur la première zone nous avons donc un circuit qui permet de passer de la zone de pique-nique à une zone de découverte et sur cette zone de découvertes pareil, nous avons des sentiers d'interprétation et de valorisation de contemplation. Nous avons ici une entrée principale qui se situe près du champ de foire, y aura donc un gardiennage, il y aura donc un espace d'accueil ici, deux postes de secours, un poste de secours qui se situera ici mais le poste de secours qui reste plus important que le poste de secours qu'on trouvera ici, il y aura ici dans la zone de découverte des serres, des serres donc avec de la conservation des plantes endémiques et puis donc il y aura des attractions dans cette zone, le circuit entre les deux zones donc est accessible à tous c'est à dire des circuits PMR et nous avons la troisième zone qui est ici donc comme on a dit c'est une zone à sensation forte donc avec un cross, vélo cross, nous avons des tyroliennes ici qui sont courtes à 525 mètres de long donc avec des vitesses qui vont arriver à 90 km heure et vous avez des tyroliennes un

peu plus longues qui se situeront ici et donc qui représentent 800 mètres de long avec donc des vitesses plus réduites. Donc l'ensemble des itinéraires permettra à tous bien entendu de partir d'une zone et d'aller vers différentes zones. Donc l'ensemble du projet aujourd'hui est calibré pour 11,6 million d'euros donc l'idée effectivement, c'est de terminer cet aménagement qui est éligible au fond FEDER à la mesure 5.09 donc aménagement équipement dans des sites touristiques à hauteur de 70 % avec une date butoir de réalisation, c'est-à-dire fin décembre 2023. L'idée de cet aménagement bien entendu comme l'a rappelé Mme RADEGONDE, c'est de compléter cet aménagement avec tous les acteurs donc les guides avec les professionnels de l'hébergement avec aussi les professionnels de la restauration pour pouvoir compléter donc cet espace et nous sommes accompagnés aussi par des bureaux d'études spécialisés. Donc, ils pourront donc échanger avec les professionnels pour trouver un juste milieu pour pouvoir donc aménager cette zone tout en respectant comme on a échangé hier avec l'IRT, c'est-à-dire l'aspect d'écran paysage, les liens avec toutes les activités autour pour dynamiser et bien sûr retracer les valeurs de notre territoire, la zone de découverte, il y a un jeu en forme de volcan avec des toboggans. Sur la serre nous avons une serre de conservation des plantes endémiques. La première serre fait 12 mètres et la plus grande fait 14 mètres mais tout ça pour dire que le diamètre de ces serres est quand même assez réduit par rapport à la surface des 15 hectares. Donc pareil, sur la zone des découvertes nous avons des sentiers d'interprétation, de conservation donc des plantes endémiques, les allées sont de l'ordre de 3 mètres de largeur ponctuées de végétation et nous aurons aussi deux couleurs des allées, allées grises qui rappellent bien sûr le basalte et le rouge qui rappelle donc le scorie du territoire. Sur la zone de sensation, nous avons aussi si vous voulez des aménagements à sensation, tel que le cross, nous avons donc des toboggans et vous avez un ballon captif là. Ce ballon captif donc aujourd'hui, il monte y descend parce qu'il ne fait pas de vol la réglementation ne prévoit que à la Réunion, c'est dangereux de faire donc des vols donc on restera sur le ballon captif en une montée et une descente sur le ballon. Donc le circuit cross que nous voyons ici donc c'est ce qui va être intégré et puis des cheminements donc qui rattrapent les niveaux pour rendre PRM donc tous les circuits d'interprétation et de contemplation. Donc, les poches parking, de stationnement qui est rappelé donc ici. Au total il y aura donc un peu moins de 1000 parkings sur à l'ensemble du pourtour du parc et tous les sentiers seront accessibles PMR au niveau des entrées jusqu'au parking. Comme je l'ai rappelé la dernière fois il y a des bétons pour scellement pour les ouvrages, bien entendu pour la stabilité des ouvrages calculer à l'eurocode et l'ensemble de l'aménagement donc l'idée de l'aménagement, c'est de respecter le milieu naturel et de ne pas artificier donc bien entendu les espaces.

**Mme RADEGONDE :** Sur la question de la biodiversité, nous allons procéder à la lutte contre les espèces invasives qui sont effectivement très nombreuses sur l'espace. Pour ce faire une délibération est passée au conseil municipal qui nous permet sur ces 15 hectares d'intervenir avec les associations locales pour oeuvrer justement contre la lutte contre les invasives. Quand on passe de la lutte contre les invasives, on va aussi évoquer la lutte contre les animaux errants chat chien notamment et la lutte bien sûr contre les rats. Ça rentre en ligne de compte. J'insiste au niveau de la faune et de la flore pour vous préciser qu'effectivement un certain nombre d'espèces seront plantées. Merci, nous avons 904 arbres plantés, 18000 arbustes plantés sur un tout 20000 mètres carrés. Nous avons travaillé bien sûr avec les bureaux d'études spécifiquement pour le respect des espèces indigènes, pour développer des espèces endémiques aussi sur le territoire et accompagné donc de ces bureaux d'étude pour le choix de ces nombreuses espèces. Je souhaite aussi évoquer la faune qu'on n'a pas évoqué jusqu'à présent, des études ont montré que c'était des lieux n'ont pas de niche mais de passage de certaines d'espèces et évidemment ça sera l'occasion de respecter ces différents couloirs et de faire en sorte, nous l'avons évoqué hier avec l'IRT, bien sûr de pouvoir envisager des guides sur à la fois sur la faune et des guides au niveau de la fleur aussi parce que c'est important si on veut garder cette notion pédagogique, il faut

aussi qu'on puisse effectivement accompagner le public présent lorsqu'il sera sur les lieux. S'agissant de la présentation, est-ce que vous avez besoin d'autres écueils, d'autres précisions sur la présentation, je vous en prie.

**Présentateur :** Juste pour appeler les règles, j'ai oublié de dire tout à l'heure on va parler dans le micro parce que c'est enregistré et donner votre prénom et votre nom en début.

**Personne du public :** Donc PAYET Paul, je suis très étonné de la présentation du projet que ce soit Madame LEIHMAN ou Monsieur Louis Boyer ce que vous oubliez de dire c'est que ce projet a 11 millions, il sera fermé 6 mois dans l'année dû au micro climat Madame LEICHNIG, excusez-moi. Non non, d'accord parce que c'est ce qui a été dit lors de la dernière réunion Madame LEICHNIG, j'ai l'impression que vous m'aviez dit non. Ah ben d'accord, c'est moi pardon, excusez-moi mais bien sûr Madame LEICHNIG. La présentation du projet, elle est géniale sauf que avec 6 mois de fermeture à l'année que deviendront ces guides ? sous quel type de contrat ? 1000 places de parking, est-ce que on revient sur la route nationale quoi ?

**Mme RADEGONDE :** Je me permets d'intervenir à ce moment là effectivement il est prévu une ouverture 8 mois dans l'année non pas 6 comme vous l'annoncer. En tout cas en tout cas alors attendez au niveau des études qui nous ont été communiquées, il est bien précisé qu'on parle de 8 mois et non pas de 6. Bien sûr, nous avons pensé à ces moments de fermeture il y aura toujours de l'entretien de toute façon au niveau des locaux, il y aura toujours des périodes de formation, n'oubliez pas que les agents sont soumis aussi à une formation qui sera peut-être posée à ce moment-là, donc tout est déjà organisé et prévu dans l'optique de pouvoir effectivement être des agents pluriel parce que maintenant on est pas affecté à une tâche quand on travaille dans une collectivité, on n'est pluriel. Donc à partir de là, c'est effectivement pensé en ce sens. Alors ce que je souhaiterais parce que effectivement je vais vous passez la parole je souhaiterais plus précisément c'est que nous avons des personnes qui sont là et qui nous accompagnent dans ce projet depuis effectivement cinq séances. Je voudrais vraiment qu'on puisse laisser la parole aux restaurateurs, aux hôteliers qui sont présents et au monde de tourisme. Mais je vous passerai, je vous passerai effectivement la parole, je ne vous oublie pas et vous savez que je suis assez respectueuse en ce sens pour vous passer la parole. Donc je voudrais vraiment qu'on puisse déjà laisser la parole au monde de cet atelier. On a besoin de vous pour savoir comment vous percevez, comment on pourrait ce que l'on pourrait mettre en place pour améliorer pour envisager effectivement une restauration ou autre quelle est votre perception du projet donc c'est important pour nous de le savoir mais bien sûr, je vous passerai la parole parce que je crois que c'est important et ce que vous voulez dire est parfois pertinent.

**Personne du public :** Donc moi ma question était aussi sur le plan local d'urbanisme puisque aujourd'hui-vous nous présenter ce projet sans nous dire les contours du plan local d'urbanisme, ce que prévoit le PLU. Nous nous avons un projet d'hébergements insolites qui a été présenté à Monsieur le Maire il y a 5 ans et le PLU nous l'interdit. Donc nous sommes sur le secteur de Piton Ravine Blanche. Ce serait intéressant aussi de, c'est bien beau de sortir autant de tourisme autant de passage mais en matière d'hébergement, nous sommes très limités et c'est ce qui nous limite, c'est effectivement le projet de Monsieur le Maire.

**Mr BOYER :** Concernant le PLU vous parlez du piton de la Ravine Blanche, bien entendu, on a bien compris que vous souhaitez donc, ce samedi donc il y a une orientation sur la révision de PLU, ça c'est important que vous le sachiez, donc il y a une procédure concernant la révision du PLU et nous vous invitons bien entendu à participer à cette révision du PLU pour valoriser votre projet et concernant si vous voulez le projet même du parc du volcan donc je rappelle donc l'OAP qui a été inscrite donc au PLU au moment de passage du POS et du PLU donc il y a eu une enquête publique une concertation

concernant donc ce PLU et donc dans cette OAP, orientations d'aménagement et de programmation, donc il y a une dynamisation donc de BOURG MURAT qui est prévue donc à la page donc 28 du dossier de concertation, vous pouvez retrouver donc les orientations de cette OAP ça traduit si vous voulez la cohérence du projet par rapport au PLU donc actuel. Bien entendu les autres projets autour méritent effectivement d'avoir un lien avec le projet du parc du volcan, c'est pour cette raison que la commune donc souhaite donc a mis en place la procédure de révision du PLU.

**Antoine FONTAINE :** Alors je répète du coup pour l'enregistrement combien de temps va durer la période de révision du PLU et du coup alors j'ai le micro j'en profite. C'est en lien parce que ça permet si vous voulez de faire la connexion avec ce que nous encourageait à faire la Commission nationale des débats publics, c'est-à-dire d'inscrire ce projet de parc du volcan dans la réflexion globale de développement et de structuration du bourg et du coup le PLU nous amène à ça. On voit bien que il y a cette nécessité de vraiment inscrire le projet du parc du volcan dans cette approche globale et donc du coup bah voilà vous nous donner un élément d'information et on nous dit que par rapport à ce projet non non, il faut le réfléchir en déconnexion de tout. Donc ça contredit si vous voulez beaucoup de choses.

**Présentateur :** Moi en fait j'ai regardé un petit peu les questions sur Internet. Et donc j'en avais repéré une ou deux donc je voulais vous demander en fait, j'ai vu quelques personnes parler de ferme pédagogique, est-ce que par exemple c'est une chose qui peut être envisagée ,

**Mme RADEGONDE :** Effectivement c'est un projet qui nous tient un cœur sur lequel nous travaillons avec Madame LEICHNIG sur ce projet de ferme pédagogique et c'était l'occasion dans le cadre de concertation parce qu'on avait eu effectivement plusieurs commentaires là-dessus de savoir et d'avoir une réflexion un peu plus posée puisque c'est quand même quelque chose qui revient à plusieurs reprises de savoir quelle jonction on va pouvoir mettre et nous sommes en cours de réflexion, quelle jonction et comment intégrer cette effectivement ce parc pédagogique au projet. Voilà comment le connecter on est en train d'y réfléchir.

**Personne du public :** Juste que le statut de ferme pédagogique n'existe plus depuis deux ans et on parle aujourd'hui de structure particulière et notamment on parle de parc animalier. Il n'y a plus de structure de ferme pédagogique depuis deux ans ça n'existe plus et il y a toute une démarche à faire notamment sur les formations, sur le certificat de capacité d'élevage qui sont classifiés animaux non domestiques.

**Mme RADEGONDE :** Effectivement nous travaillons sur le projet, nous avons eu quelques porteurs de projet qui nous ont sollicité et on a été dans ce sens, on leur a donné des informations par rapport aux modifications mais c'est vrai que quand on parle de ferme pédagogique ça parle à tout le monde. Pour l'instant donc on reste effectivement sur ce jargon mais vous avez bien raison de préciser que les choses ont évolué et qu'elles nécessitent des formations qui sont indispensables et qu'on ne peut pas déconnecter d'une ferme pédagogique.

**Personne du public :** Je me rapprocherai de vous parce que je viens de terminer la formation sur 2 ans de directeur de parc animalier.

**Mme RADEGONDE :** Très bien. On y porte un intérêt particulier.

**Mr BOYER :** J'ajouterai juste un élément d'échange avec l'IRT liberté d'hier bien entendu, on nous a bien orienté la dynamisation du territoire mais aussi d'associer bien entendu l'ensemble des activités agricoles pour les valoriser et ce lien est important et vous avez raison bien entendu de vous associer à nous et bien d'autres bien entendu pour aller donc partager ce projet.



**Présentateur :** Est-ce que d'autres personnes veulent partager leurs inquiétudes ou leur joie au niveau économique ?

**Personne du public :** Henri VERGOZ, effectivement on parle de la partie agricole qu'est-ce qui est prévu pour associer les professionnels de restauration, de l'hôtellerie au fonctionnement de ce parc, parce qu'attirer des clients c'est bien par contre c'est l'activité dont on a besoin donc qu'est-ce qui est prévu pour qu'on puisse donc associer également ces professionnels.

**Mme RADEGONDE :** On attend aussi beaucoup de vous et de ces échanges pour associer. On a déjà vu avec le cahier cabinet d'études notamment le cabinet qui nous accompagne plus particulièrement dans le cadre de ces différentes concertations, bureau d'étude et cetera, on a besoin de vous pour savoir aussi quelle perception vous avez vous à travers ce projet, quelle perception vous pouvez avoir d'une installation d'un service d'une restauration et ça c'est effectivement ce sont des professionnels qui peuvent nous éclairer là-dessus et on a besoin effectivement, il y aura d'autres ateliers qui viendront se greffer notamment avec le monde de l'hébergement, le monde de la bouche pour qu'on puisse effectivement avoir votre ressenti. Vous êtes-vous les professionnels et on a besoin de vous effectivement là-dessus pour étayer notre réflexion.

**Présentateur :** Est-ce qu'on peut vous demander votre avis peut-être ?

**Personne du public :** Un projet comme celui est un projet intéressant je veux dire si on peut emmener de l'activité et un projet interactif, après effectivement, on parlait de la durée de fonctionnement de 6 mois ou de 8 mois, quand on met des professionnels dans quelque chose, il faut qu'on rentabilise, il faut qu'on équilibre les comptes, 6 mois de l'année, c'est un peu compliqué 8 mois, c'est certainement un peu mieux mais c'est vrai j'ai vu qu'il y avait juste un endroit, il y avait une petite restauration à l'entrée et il y a rien d'autre donc rien aujourd'hui qui peut attirer, si ce n'est que de donner de meilleurs équipements et du loisir à une population.

**Présentateur :** Est-ce que votre souhait ce serait qu'on ait plus d'espace c'est aussi un moment où on peut encore faire évoluer le projet, qu'en fait vos avis comptent, est-ce que de votre point de vue, il faudrait qu'il ait plus d'espace, moins, aucun ou plusieurs où est-ce que vous avez des avis là dessus.

**Personne du public :** Si véritablement l'objectif est d'avoir 4500 passages c'est bien ça que j'ai entendu 4500 passages, il faudra plus que ça c'est pas possible maintenant, arriverons-nous à 4500 passages ou pas je n'en sais. Par contre avoir juste une petite partie snack dans un parc comme celui-là, c'est pas c'est pas bon.

**Mr BOYER :** Alors, en ce concerne si vous voulez par exemple, si juste on parle de l'hébergement, il est bien entendu comme on a dit de cet atelier, c'est de partager avec vous, quel est le lien le plus favorable par rapport au parc si je cite par exemple la restauration ou l'hébergement aujourd'hui, est-ce qu'on a plus besoin d'hébergement qui concerne tout le monde, c'est-à-dire celui qui est à bon marché et là je dirai les professionnels la diversification du monde agricole est bien placée pour ça et c'est là où on a besoin de vous pour savoir quel est votre ressenti et quelle est votre proposition pour faire évoluer donc cette activité, ça c'est important et puis il y a effectivement d'autres souhaits et donc des gens qui veulent avoir par exemple si vous voulez des écolodges de qualité là aussi il y a des professionnels aussi qui ont projeté de le faire donc pour pouvoir donc agrémenter et compléter ce projet là. L'idée, c'est bien entendu d'avoir un partage des informations pour que vous puissiez donc être associés et qualifiés donc vraiment quel est donc le type d'hébergement qu'on a besoin et quelle est la clientèle réel de ce parc.

**Mme RADEGONDE :** Nous avons eu justement à ce sujet, avant de vous passer la parole, nous avons eu des agriculteurs aussi et des éleveurs qui nous ont dit pourquoi pas proposer une nuit à la ferme, une nuit, un weekend à la fois dans les champs travailler à l'agriculture et cetera. Il y a eu des propositions qui ont émergé, des idées qui demandent affectivement à être étayées,

**Personne du public :** Heureusement que je suis assis parce que sinon je tombais. Il y a 5 ans nous avons proposé nous éleveurs à Monsieur le Maire un projet qui s'appelait de ferme en ferme ce qui pouvait monter un réseau d'hébergement que ce soit le milieu insolite ou au sein des élevages, c'est exactement ce même projet qu'au bout de 5 ans, on en revient à la sauf que le PLU nous a bloqué et ce projet n'a pas été suivi par Monsieur le Maire. Ce projet s'appelait de ferme en ferme. Si aujourd'hui vous me remettez mon projet sur la table mais franchement, je vous trouve.... Je vous remercie. Ça fait 5 ans que nous avons présenté ce projet avec des éleveurs avec différents milieu d'élevage, avec ce projet, il y avait une salle de découpe et de vente directe ou les producteurs ou les agriculteurs pouvaient faire de la vente en direct, ce projet a été mis au placard il y a 5 ans.

**Mme RADEGONDE :** Alors vous étiez dans quelle zone, est-ce que vous étiez en zone N, est ce que vous étiez en zone qui était favorable pour ce type de projet ?

**Personne du public :** Ecoutez, je vous laisse le reprendre le dossier avec Monsieur le maire.

**Mme RADEGONDE :** Ben écoutez je m'en inspirerais parce qu'effectivement cette idée de l'agriculture et de nuitée au sein de ... (parole coupée)

**Personne du public :** Changer juste le nom s'il vous plaît

**Mme RADEGONDE :** Ce qui est important c'est que ce sont les éleveurs et les agriculteurs qui nous on parlé de ce type d'hébergement donc je trouve que les choses c'est au contraire ce sont les professionnels même qui ont évoqué ce projet je trouve ça très bien,

**Personne du public :** 5 ans qu'on en parle, 5 ans que j'avais trouvé plus de 15 éleveurs sur la Plaine des Cafres qui étaient prêts à le faire et c'était sur des weekends et on aurait pu passer une nuit chez un une nuit chez l'autre avec un repas à la ferme le midi, on avait même présenté es grilles tarifaires repas adulte à 30 € avec entrée plat dessert boisson 10 € - 12 ans, je vous invite à reprendre le dossier

**Mme RADEGONDE :** Je trouve que votre idée est très intéressante, elle revient sur effectivement sur ce qu'on a évoqué par rapport aux fermes pédagogiques et l'idée que vous évoquez là rejoins à la demande des agriculteurs et je trouve votre idée très pertinente intéressante et donc je ne manquerai pas de effectivement si vous avez la possibilité de nous donner effectivement votre dossier pour qu'on puisse réfléchir là-dessus mais je pense que c'est intéressant. On va essayer de l'exhumer. En tout cas en tout cas, ce qu'il faut retenir c'est que l'idée est bonne et l'idée émane aussi des agriculteurs et des éleveurs. L'idée est pertinente

**Personne du public :** La salle de producteurs, la salle de découpe, ça fait 20 ans que ça existe en métropole. Ce projet on l'a porté, on est allé voir le département, ce projet on l'a porté à la région, à la commune, on a même rencontré Monsieur Serge HOARAU avec ce projet, on a rencontré le directeur de la DAAF, on a rencontré Monsieur directeur du cabinet du préfet avec ce dossier et je crois qu'il est soit dans un tiroir ou bien il cale un bureau quelque part.

**Mme RADEGONDE :** En tout cas, effectivement, retenez que votre idée est pertinente et qu'elle rentre tout à fait dans les critères de ce que le territoire a besoin, de ce que le directeur peut offrir. Donc à partir de là, on retiendra et je retiens cette idée et je m'engage ici devant tous à revenir vers vous pour effectivement reprendre voir un petit peu ce qu'il en était de ce projet et pour qu'on puisse pour qu'on

puisse prendre acte et l'intégrer je ne sais pas comment mais au discours que nous avons actuellement donc n'hésitez pas sur deux points on doit se revoir donc n'hésitez pas en tout cas, je retiens je retiens vraiment fortement votre idée, j'y rejoins également la demande aussi des agriculteurs et des éleveurs donc on va tous dans un même sens et c'est ce qu'il faut retenir et ben donc merci à vous en tout cas

**Personne du public :** On parlait de la partie hébergement je crois qu'il faut avant de dire qu'il faut mettre ou pas mettre des hébergements quel type d'hébergement, il faut peut-être savoir qu'est-ce qu'il y a comme hébergement à la Plaine des Cafres et qui peut être entre guillemets associé de façon à ce que tous on participe et qu'on bénéficie un petit peu de ces retombées.

**Mme RADEGONDE :** Alors pour ce faire merci, nous avons effectivement des acteurs aussi des offices de tourisme qui sont ici présents la question nous a été posée par rapport aux offices de tourisme bien sûr sur la localisation et peut-être une modification de lieu de cet office de tourisme et la question nous a été posée et elle est redondante aussi sur est ce qu'on a un état des lieux des hébergements ici ?, je crois que c'est vraiment une demande qui remontait vraiment, est-ce qu'on a un état des lieux exhaustif des demandes d'hébergement ? est-ce qu'on sait si on veut venir à Cilaos comment on peut venir effectivement dans d'autres endroits ? est-ce qu'on sait qu'on a un office du tourisme aussi qui est disponible pour nous répondre à ce point de vue-là ? je dis Cilaos parce que c'est aussi le deuxième point touristique quand on vient sur le territoire de la Réunion. Nous avons deux sites qui sont phare, c'est le volcan c'est le premier site et le deuxième c'est Cilaos. Donc effectivement, j'ai l'occasion d'avoir bossé à Cilaos et j'ai l'occasion de travailler maintenant ici donc ces aspects ruraux et ces aspects touristiques, c'est des choses qui m'anime et qui m'engage sincèrement donc là je crois qu'il y a aussi un intérêt et la question de Monsieur VERGOZ aujourd'hui, c'est effectivement un recensement où on en est réellement et à partir de là quels sont les nouveaux projets comment nous accompagner ces nouveaux projets et ces nouveaux porteurs de projet.

**Personne du public :** ??? de la fédération de tourisme. En fait, je voulais évoquer la destination qu'est le volcan, en fait ce projet porte un intitulé qui n'est pas anodin, parc du volcan, et je sais qu'il y a eu d'autres démarche d'étude qui avait été faite notamment sur la fréquentation de ce site phare qui est le volcan entre autre l'étude qui a été menée le secrétaire général des hauts au travers des crises volcanique sur la fréquentation qu'il peut y avoir à ce moment-là et je me posais la question dans quelle mesure ce projet peut contribuer justement à cette réflexion à comment organiser vraiment l'accueil et la déambulation vers le volcan au quotidien mais également en crise volcanique.

**Mme RADEGONDE :** Merci pour cette question qui a été largement été aussi évoquée avec l'IRT. Sachez que nous sommes en train d'organiser à l'instar d'un plan Orsec que nous organisons chaque année, on essaie d'organiser et nous sommes en train justement avec les services de l'État à travailler sur un plan Orsec volcan. Donc la sous-préfecture, les services de l'État, on va parler comme ça plus globalement, nous ont proposé le recrutement de 30 PECS et la CASUD aussi, c'est un travail que nous menons bien sûr avec la CASUD à la fois pour en période cyclonique, on le sait bien tout bloqué, tout est bloqué au niveau la circulation, au niveau des hébergements à tout point de vue donc c'est à nous de donner un peu plus de fluidité, nous avons des agents qui seront formés à la médiation des agences qui seront formées à l'accompagnement des agents qui seront là pour l'environnement, des agents qui seront là sur l'aspect sanitaire, des agents qui seront là aussi pour accompagner la police municipale qui sera sur le territoire. Donc sachez qu'on travaille aussi avec le territoire de Sainte-Rose puisqu'une convention a été passée lors du dernier épisode donc voilà, ça se met en route mais bien sûr, on essaie et on a pu voir justement c'est ce qu'on disait, c'est ce qu'on disait en parlant des parkings puisque pourquoi ne pas envisager à ce moment-là des navettes qui montent et qui descendent et qui permettent justement cette fluidité te voilà avec justement un pôle de parking là et ça pourrait être le pôle de rassemblement et cetera. Donc on a aussi cet aspect là à travailler. On a pu voir le dernier

épisode de ce que ça peut donner et on en tire effectivement les leçons, les services aussi de l'État en tirent les leçons puisque l'affaire du volcan n'est pas que l'affaire du Tampon, c'est l'affaire de l'ensemble de la Réunion et du territoire de la Réunion. Donc on y réfléchit avec les instances.

**Mr BOYER** : Je veux juste rajouter un point important pour lequel on a participé, l'IRT aussi avec les l'ensemble des instances quand vous parler donc du massif du volcan, donc effectivement des études donc en lien pour organiser donc autour de cette continuité de dynamisation donc des études qui vont qui vont, qui sont en cours, on a participé pour qu'il n'y ai pas un projet abandonné et isolé et qui a une cohérence d'ensemble globale menée par le Conseil départemental.

**Personne du public** : Pour répondre à la question de Monsieur VERGOZ, Élodie TIRAL de l'OCI sud. Du coup on travaille sur la mise à jour du recensement justement des prestataires touristiques au sens large du terme et les hébergements, on sera en mesure de vous fournir une liste en fin d'année, on peut déjà vous la fournir mais avec le COVID c'est vrai qu'il y a pas mal de changements . Ca ferme, ça ouvre et cetera, c'est une liste qui demande pas mal de maintenance. Mais du coup oui, on sera en mesure de vous fournir une liste et les caractéristiques des hébergements sur le territoire dans quelques semaines. On peut revenir vers vous assez rapidement là dessus merci. Merci beaucoup.

**Présentateur** : Est-ce que le parc du volcan va attirer du monde alors pour vous combien de personnes ?

**OCI** : Je peux pas, je peux pas savoir combien de personnes ce parc va attirer ça c'est pas possible. Je peux pas le dire mais par contre moi là où je me pose des questions, c'est sur la consommation territoriale qui pourra être générée. Parce que moi quand je pense tourisme, je pense aussi est-ce qu'on crée suffisamment d'occasion de dépenser, parce que on voit un touriste comme quelqu'un qui va venir pour dépenser des sous, là je ne sais pas quel était le modèle économique qui était proposé notamment aussi sur le mode de contractualisation avec les porteurs de projet, est-ce que c'était plutôt sur de l'appel à candidatures parce que nous derrière ça nous permettrait d'accompagner les porteurs de projets pour justement voir la rentabilité et cetera et cetera donc c'est la question que je me pose.

**Mme RADEGONDE** : Excusez-moi vous parlez juste du modèle économique ce qui est important de savoir c'est que le parc est gratuit donc ça c'est déjà bien là, une information quand on aurait dû effectivement vous donner en amont mais qu'on a omis de vous préciser Seules les activités tyrolienne et ballon captif seront payantes et ça sera une exploitation en régie. Après maintenant, on attend de voir sur tout ce qui est restauration à l'intérieur. Pour l'instant, je ne peux pas vous donner des informations complémentaires là-dessus et on a besoin de travailler avec l'ensemble des acteurs pour savoir ce que l'on va y mettre ce que l'on peut y mettre et quels liens aussi faire avec les restaurateurs qui seront en dehors du parc et sur le territoire. Donc c'est vrai que c'est quelque chose qui doit travailler à ce niveau-là.

**Personne du public** : Antoine FONTAINE mais je ne prends pas la parole en mon nom parce qu'on m'a demandé de poser la question. Un acteur économique, alors peut-être qu'on considère qu'il y a plusieurs niveaux d'acteurs touristique, pardon un acteur touristique. Mais donc c'est Monsieur Jacques AULET donc comme il n'a pas pu être présent aujourd'hui, il m'a demandé de poser ces questions. Déjà sur l'enquête en elle-même donc il me demande de vous demander pourquoi il n'y a toujours pas la réponse aux questions qui sont posées sur internet ? Ensuite deuxième question donc qui est plus en lien donc avec son activité touristique à proprement parler et donc là, il partage son expérience personnelle en tant qu'acteur touristique, il dit que quand il vient généralement sur le volcan comme beaucoup de touristes se découpe ainsi une journée type : randonnée en matinée, repas au restaurant à BOURG MURAT et ensuite visite du musée, fin de la journée à la plage relax au

soleil et enfin il demande également une étude a-t-elle été fait pour écrire que 20 % des visiteurs seront des touristes sur quelle base voilà et enfin dernièrement est ce qu'on a prévu le prix de la tyrolienne sachant que toutes les tyroliennes de ce genre ne sont rentables qu'à partir de 30 € ? quelle famille réunionnaise qui piqueniquera pourra se payer cette activité avec plusieurs enfants ?

**Mme LEIHMAN :** Pour répondre à votre question Monsieur FONTAINE, Monsieur Jacques AULET, pardon, Monsieur Jacques AULET effectivement s'est exprimé à plusieurs reprises. On a vu sur le site internet dans la rubrique commentaire donc tout citoyen a la possibilité comme on l'a dit de pouvoir s'exprimer sur le site internet de la ville, certain nombre de commentaires sont arrivés même, de nombreux sont arrivés sur le site internet et effectivement nous avons un comité de rédaction qui se réunit depuis le début de la concertation pour pouvoir répondre à ces questions dans des délais raisonnables. Effectivement donc il y a eu deux comités de rédaction qui se sont réunis la semaine dernière et le deuxième comité s'est réuni hier lundi 19 juillet donc il y a effectivement donc des propositions de réponse qui sont faites par l'équipe projet donc il y a également aussi un circuit de validation qui peut prendre un petit peu de temps mais en tout cas l'objectif est d'apporter des réponses précises aux questions en sachant que tous les commentaires ne sont pas constitués de question. Donc notre priorité, c'est d'apporter des réponses et des réponses seront apportées dans les meilleurs délais donc je crois d'ailleurs quelques réponses ont été mises en ligne hier sur le site internet de la ville. Voilà pour le volet réponses aux questions du public. Sur les autres points je laisserai peut-être Monsieur BOYER répondre parce que je m'étais attachée à vraiment ce premier point important.

**Mr BOYER :** Sur la fréquentation des 20 %, nous on est parti comme je l'ai dit au départ sur la fréquentation donc des visiteurs, nous ce qu'on nous a reproché fortement, c'est de dire on va faire un parc pour les touristes mais non on fait un parc pour les visiteurs donc de la Plaine des Cafres et ces visiteurs donc sont estimés donc le weekend à 30.000 véhicules donc le weekend sur la Plaine des Cafres et les gens passent sur la Plaine des Cafres mais ne s'arrête pas parce qu'il y a pas des centres d'intérêt et vous avez raison de le rappeler Mr AULET, on passe quelques heures et puis après on part on n'a pas l'occasion bien entendu de rester une journée avec un hébergement donc le soir et peut-être tout le weekend ou encore la semaine donc l'idée effectivement, c'est d'avoir donc ce point d'intérêt vous pouvoir faire rester donc à la fois les visiteurs, les touristes sur le secteur de la Plaine des Cafres.

**Personne du public :** Excusez-moi Monsieur BOYER mais c'était le constat qu'on avait fait avec quelques éleveurs il y a 5 ans c'était justement il y a énormément de passage mais les gens ne restent pas. C'est pour ça qu'on avait monté ce projet en matière d'hébergement insolite, je reviens à la charge et visite de la ferme. On a des fermes qui sont très intéressantes à visiter, la nôtre d'abord, bien sûr élevage de cerfs à la Réunion, nous sommes huit élevages de cerfs qui sont capacitaires, la propriété c'est un peu plus de 100 hectares. On a 20 hectares de forêt primaire et on avait un potentiel en hébergement insolite et en restauration qui était intéressant. On se joignait là dessus avec un éleveur sur un peu plus haut donc la Grande Ferme, la Petite Ferme, le 27e donc on regroupait ovins, bovins caprins et la boucle était bouclée. C'est dommage que après 5 ans, on en revient là aujourd'hui.

**Mr BOYER :** Je souhaite rappeler que ça fait 25 ans que le projet du parc du volcan donc essaie de sortir. Aujourd'hui donc si vous voulez nous arrivons à une période qui est charnière, c'est-à-dire donc la concertation et les études réglementaires. Je ne veux pas trouver de solution pour dire si vous voulez effectivement voilà, on n'a pas pu et cetera parce que je ne connaissais pas ce projet et donc si vous voulez je l'ai appris après ce projet là et donc en discutant avec l'ensemble des institutions bien entendu par rapport au lien que vous évoquez je crois personnellement et Madame RADEGONDE l'a dit c'est l'occasion de ramifier l'ensemble des activités sur ce projet qui est fédérateur.

**Personne du public :** Mr BOYER vous venez juste de dire que les voitures ne s'arrêtent pas sur la Plaine des Cafres, est-ce que vous avez vu ce weekend l'embouteillage qui avait ? alors depuis l'autre fois on vous a posé la question sur les routes qui vont fluidifier la circulation sur la Plaine des Cafres avec 4500 personnes sur la Plaine des Cafres. Alors là déjà ce weekend, les gens ils s'en vont, ils font demi tour, ils s'en vont. Ah

**Mr BOYER :** Oui c'est pas ça que j'ai précisé que tout d'abord nous avons fait une étude de circulation, il y a deux ans qui montrait un nombre de trafic sur la route nationale et sur la route du champ de foire et que les comportements des gens ont changé, les comportements des gens ont changé pour différentes raisons et nous devons recalculer cette étude de circulation. Je vous ai parlé aussi que le carrefour au niveau de la route nationale et du Champ de Foire sera modifié, mon collègue qui est là Monsieur Jean Denis MALLET qui s'occupe des services techniques de la Plaine des Cafres, la dernière fois vous a parlé d'un programme important, je dirais de modernisation des routes qui permet d'avoir si vous voulez une capacité de délestage pour répondre au trafic à venir. Donc toutes ces études là qui ont été déjà menées qui n'ont pas démontré à l'instant T les difficultés de trafic donc ces études doivent être recalculées par rapport au changement de comportement et par rapport au besoin du parc et si vous voulez des activités autour.

**Mme RADEGONDE :** Il convient aussi de préciser pardon de préciser que nous avons passé une convention avec la région pour justement la révision des différents aménagements et des différents rond-point donc ça c'est en cours aussi en cours d'élaboration et en cours d'étude. Je voulais juste préciser souligner que nous avons lors de notre réunion avec l'IRT hier aussi parlé des différents acteurs qui sont déjà sur le parc du volcan et cetera notamment la cité du volcan qui sera associée et le tout c'est qu'on arrive à faire un lien et comme disait l'IRT hier, l'image est très agréable, s'est construire une histoire une histoire avec à la fois le parc, à la fois avec la cité du volcan et à la fois avec les différents acteurs. Voilà, c'est ce qu'il faut qu'on arrive à construire, on a besoin bien sûr de vous pour ça. Le projet est toujours en cours d'élaboration parce que nous travaillons avec les différents bureaux d'études. Et ce qu'il convient de rappeler c'est qu'on aura largement la possibilité avec les restaurateurs, avec la cité du volcan, avec les acteurs et les personnes qui le souhaitent de pouvoir aller au-delà et plus loin et de creuser sur ce parc du volcan.

**Personne du public :** Oui, bonjour à tous, j'ai pas eu l'occasion de vous saluer en arrivant juste un petit peu en retard donc Susan SOBA, directrice générale de l'île de la Réunion Tourisme. Donc je suis ravie d'être parmi vous aujourd'hui. Merci de m'avoir associée alors je suis très sensible à ce que vous dites. Moi je découvre un ce projet, je débarque un peu plus dans les fonctions. Donc c'est vrai que j'arrive effectivement avec un peut-être un regard crise, regard crise sanitaire et un regard aussi crise touristique. Alors le premier point j'ai entendu le mot tyrolienne. Je pense qu'il y a un sujet autour de la tyrolienne qu'il faudra peut-être regarder tôt ou tard mais c'est vrai que ça fait plusieurs fois Madame que j'entends des messages autour de la tyrolienne et je pense qu'il y a un sujet qu'il faut identifier. Il faut pas faut pas l'écarter. Sur la vision économique parce que j'ai entendu mes collègues aujourd'hui et Monsieur aussi parlait des flux c'est difficile aujourd'hui pour la destination parce qu'on est en crise, on a perdu énormément d'activité touristique donc ça va être difficile pour nous de retrouver des repères. Aujourd'hui les seuls repères que nous avons ce sont des repères sur des périodes phare en fait du tourisme à la Réunion qu'on ne va pas retrouver maintenant donc je pense qu'il faut être le plus mesuré possible, donc il y a dans toute crise une opportunité, donc je pense qu'il faut qu'on va retravailler un petit peu sur les jauges, les jauges de demain, ce sera pas les jauges d'hier donc il faut qu'on soit effectivement très mesuré sur ces questions là, très prudent la cible quand on regarde toutes les destinations la seule chose que je peux vous partager aujourd'hui, c'est un petit peu la veille de ce qui se passe dans le monde beaucoup de destination comme l'Angleterre par exemple

travaille beaucoup sur le tourisme rural, on fait beaucoup de travail effectivement sur la valorisation des territoires bien ancrés et cetera, je pense que la zone sur laquelle nous travaillons s'intéresse à ça. Le marché prioritaire pour nous ce qu'on a envie de vous dire parce que je sais que les services ont beaucoup travaillé, donc on a une position technique qui reste encore à affiner c'est quand même un projet qui doit être d'abord intéressé la population réunionnaise, qui doit effectivement faire corps avec le développement du tourisme local, mon collègue Gérard qui en est convaincu, c'est extrêmement important que la population adhère, c'est vraiment important aussi que les professionnels locaux s'y retrouvent et c'est extrêmement important aussi que l'environnement ne soit pas entaché parce qu'on est sur une zone qui est quand même magnifique, qui a justement beaucoup de choses à développer et on sait que les clientèles extérieures sont encore plus sensible à ça, c'est-à-dire que aujourd'hui quand on va faire la promotion de la Réunion si on veut valoriser ce projet parce qu'il y a beaucoup de clientèles qui peuvent s'intéresser c'est important qu'on le valorise sur ces trois axes en disant ben regardez on l'a construit avec la population, la population s'y retrouve, on l'a construite avec les professionnels les professionnels s'y retrouvent, on a construit en considérant la nécessité de faire fonctionner l'emploi et l'économie s'y retrouve parce que ce sont des valeurs nouvelles et il faut pas se leurrer des parcs y en a partout dans le monde donc ce qui fera venir c'est les valeurs, ce qui fera venir c'est cette alchimie là sur le territoire donc je pense qu'il faut oui, il faut de la clientèle extérieure, l'IRT ira chercher de la clientèle à l'extérieur s'il le faut, il y a pas de problème. Par contre, il faut que ça soit en alchimie en intégration avec le local et on vous encourage aussi à aller chercher des modes de transport doux on en a parlé l'agro tourisme est la nécessité, vous êtes sur un tourisme rural ici, il faut pas casser ce développement là donc c'est extrêmement important donc voilà donc je pense qu'il y a encore beaucoup de travail de concertation. Mais pour nous cette alchimie et cette symbiose, elle est encore plus importante demain que ça l'était déjà aujourd'hui.

**Présentateur :** Il faut dire qu'on avait beaucoup parlé de la tyrolienne dans les autres réunions, vous avez loupé les autres.

**Mme RADEGONDE :** Oui oui oui, on a évoqué la question effectivement hier et c'est vrai que les tyroliennes ne font pas partie de la concertation parce qu'elles ont fait l'objet en 2019 d'une concertation largement sur ce point-là, donc c'est vrai qu'on l'évoque mais sans effectivement aller en profondeur sur la question. Mais bien sûr que cette question est toujours pendante et c'est une question que nos acteurs ici présents de manière assez redondante pourront effectivement l'évoquer. Autre point ce qui est important, c'est que l'on a peut-être pas insisté là-dessus, je fais notre mea culpa c'est sur les matériaux qui vont être utilisés, on a évoqué ça de manière assez avec votre équipe hein parce que c'était une question aussi question que vous soulevez, c'est éviter bien sur tous les terrassement, faire en sorte que au maximum on épouse le terrain mais quand même faire en sorte qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite, ça c'est une chose, du bois c'est essentiellement du bois, du basalte, des scories. C'est ce que vous avez évoqué donc on est vraiment dans un respect de ce milieu protégé et on souhaite effectivement, c'est qu'on le met peut-être pas assez en avant et vous avez raison, à la fois cette biodiversité, à la fois cet aspect pédagogique et à la fois cette nécessité d'épouser effectivement le sol et de faire en sorte qu'on n'ait pas de terrassement possible en dehors bien sûr des plots que l'on devra mettre pour fixer les différentes rampes qui devons suivre. Donc ça c'est vrai qu'on a peut-être pas assez insisté là-dessus et vous avez raison. C'est la biodiversité, le respect de la faune et la flore, le respect effectivement du développement du tourisme, de l'écotourisme comme on peut le dire, l'emploi voilà c'est vraiment tout ce qui est au cœur. Mais peut-être n'a-t-on pas assez vendu ces aspects matériaux utilisés et cetera mais c'est vrai que c'est important.

**Mme SOBA :** N'oubliez pas effectivement le Réunionnais. Toutes les études effectivement nous montrent que quand les touristes repartent ce qu'ils retiennent ce sont aussi les réunionnais, l'accueil à la Réunionnaise et je pense qu'il faut vraiment capitaliser aussi là-dessus.

**Personne du public :** Monique FOLIO du secrétariat général des hauts, je représente Bruno OUDARD, c'est lui qui suit ce projet habituellement donc si je vous pose des questions pour lesquelles il y a déjà eu des réponses, je vous prie de m'en excuser. Voilà donc en fait en écoutant les présentations et les différents échanges j'avais un certain nombre d'interrogations que je vais partager avec vous et je voulais terminer aussi par une suggestion pour le contenu. Donc déjà, je voulais savoir si c'était quand on parle de parc du volcan est-ce que c'est un espace clos où est-ce que ce sera un espace ouvert accessible à tous ? Ensuite les autres questions sont relatives au mode de gestion, au coût de fonctionnement de la structure, c'est-à-dire voilà si vous avez déjà une idée du nombre de personnes que vous allez employer et des charges de fonctionnement puisque jusqu'à maintenant on a parlé que d'investissement et enfin la dernière question concerne la place du patrimoine culturel au sein de ce projet et notamment du patrimoine culturel immatériel. Donc je rejoins Madame SOBA qui disait tout à l'heure qu'il fallait accorder une place aux réunionnais, à l'accueil à la Réunion enfin l'accueil que les Réunionnais proposent aux touristes de manière générale. Effectivement il y a cette notion d'accueil mais il y a peut-être aussi d'autres aspects qui sont plus liés à la manière d'habiter le territoire, à cet art de vivre sur le territoire des hauts, à tout ce qui concerne on va dire une histoire qui n'est pas forcément délivrée lorsqu'on visite des lieux touristiques et je pense notamment à la Maison du Volcan tout ce qu'il y a trait à la toponymie à l'art de vivre, aux contes et légendes, à cette relation que peut avoir l'homme avec le territoire du volcan puisque c'est quand même une histoire qui est singulière qui mériterait d'être valorisée et qui du reste est aussi valorisée dans le cadre de visite avec certains guide pays. Voilà, donc dans un espace comme celui-là, quelle est la place accordée au patrimoine culturel immatériel ?

**Monsieur BOYER :** Concernant donc le périmètre sur les trois zones que je vous ai présenté la question que vous posez est-ce que donc le parc sera donc clôturé oui. C'était une question aussi pour la protection de la cité Topaze. Effectivement donc le principe de la clôture c'est un remblai donc végétalisé avec un grillage donc semi-rigide végétalisé, donc sur le grillage et donc il y a certains espaces effectivement qui ne méritent pas donc de protection parce que si vous voulez ce sont des espaces où on ne peut pas accéder, détériorer et évidemment si vous voulez nous aurons une surveillance sur le parc et nous avons donc côté route une clôture et côté ravine aussi une clôture, il y a une partie donc du parc sur les zones qui sont clôturées une partie qui n'y a pas une nécessité d'être clôturée. Donc le parle n'est pas payant donc il est gratuit sauf comme on a dit pour compléter donc mon propos donc il n'est pas payant sauf pour les activités donc économiques tel que le ballon ou la tyrolienne.

**Mme LEIHMAN :** Concernant votre deuxième question donc sur les coûts de fonctionnement du parc donc en fait comme on l'a dit tout à l'heure, c'est un parc effectivement qui est gratuit sauf là, ça vient d'être dit un gratuit pour l'accès et l'objectif de la collectivité de la commune du Tampon, c'est bien évidemment d'assurer l'équilibre financier par rapport à ce projet. Effectivement donc pour le moment, on n'a pas de précision je dirais à communiquer sur vraiment les coûts d'entretien mais ce qu'on peut vous donner comme informations et c'est précisé d'ailleurs dans le dossier de concertation, c'est le nombre d'emplois enfin, c'est une première estimation qu'on a eu avec le Pôle Emploi qu'on a contacté au mois d'avril/mai qui estime pour le moment à 150 emplois directs. Donc donc effectivement Pôle emploi du Tampon nous a dit donc prendre contact avec Pôle Emploi d'Angers, puisque à ANGERS nous avons le parc Terra Botanica et dans le cadre d'un benchmarking de pouvoir effectivement aussi voir comment ça s'est passé pour d'autres parcs, quel type quel profil d'emploi



donc monsieur BOYER l'a dit tout à l'heure, alors donc il y aura du gardiennage, il y aura un poste d'accueil, il y aura également des agents qui seront formés pour guider, pour orienter donc voilà donc on va effectivement approfondir notre analyse, cette expertise sur le volet emploi puisqu'il s'agit vraiment en fait d'un projet aussi social, c'est-à-dire de pouvoir créer des emplois pour les jeunes de la Plaine des Cafres sur le secteur et ça c'est important qu'on puisse le mettre en avant, c'est cette création d'emplois pour la population de la commune du Tampon. Voilà donc c'est vraiment un des objectifs importants aussi du projet quoi.

**Mme RADEGONDE :** Pour compléter aussi ceci, nous avons des historiens sur le territoire. Nous avons des guides sur le territoire, ils seront sûrement pas là tous les jours, il y aura des événements phares sur la culture, sur l'histoire de la Plaine des Cafres, pourquoi on appelle la Plaine des Cafres, je crois que c'est important de savoir où l'on est, d'où l'on vient et ce que l'on vient en faire et y faire. Donc il y aura effectivement, on travaille aussi avec des services culturels notamment de la collectivité que ça soit médiathèque ou autres seront des appuis importants pour travailler justement avec les conteurs et avec toutes ces personnes qui portent aussi l'histoire de la Plaine des Cafres que nous ne maîtrisons pas mais nous avons des professionnels et des personnes qui vivent ça dans leurs tripes et qui seront présentes aussi dans le projet et qui auront une part prépondérante dans le projet et comme vous dites et que vous précisez c'est sûrement important, il y a des choses que nous avons pas assez souligner peut-être effectivement dans ce projet mais l'humilité fait que c'est quelque chose de simple de tourner vers la biodiversité, vers l'histoire de la Réunion, vers l'histoire du territoire de la Réunion, vers l'histoire de la Plaine des Cafres et ça il faut qu'on arrive davantage aussi à le mettre en avant et à ne pas l'oublier au détriment d'autres choses et les interventions puisqu'on vit des interventions depuis le début et je me rends compte que c'est un aspect, on a été pris par vraiment par le projet à le porter, il me semble en toute humilité qu'on a vraiment oublié cette partie-là, mais pourtant elle a été travaillée, elle a été travaillée parce qu'on sait qu'on aura des conteurs, on sait qu'on aura des guides, on sait qu'on a effectivement, on a une faune exceptionnelle parce qu'on a fait des études sur la faune. On le sait mais il me semble qu'on a pas su, je me mets aussi bien sûr dans le lot, le mettre suffisamment en avant pour dire que le projet il est au cœur de la nature, il est au cœur de la pédagogie et il est au cœur de la biodiversité et je crois que c'est vraiment c'est ce qu'il faut retenir et qu'on apprenne à mettre davantage en avant et c'est important de travailler avec des acteurs comme vous qui êtes les plus à même de pouvoir vendre et nous permettre de vendre aussi ce projet quand je dis vendre c'est dans le sens noble de vendre ce projet pour nous dire attention, voici les écueils, voici ce qui se passe ailleurs, voici et cetera donc on a besoin de vous et il me semble que jusqu'à présent, moi, je suis arrivée au mois de mai et c'est important de se rendre compte parce qu'on est pris par le mouvement et cetera qu'on a besoin de vous et qu'on ne peut pas construire sans vous qui connaissez bien la Réunion, vous êtes au cœur des études et cetera sur le tourisme, sur les événements qui se passent ici mais sachez que ce projet est vraiment tourné sur la biodiversité, sur la pédagogie, sur l'histoire parce que ça a une place prépondérante.

**Mr BOYER :** Je voudrais rajouter donc un élément important quand vous parlez d'histoire effectivement lorsqu'on fait un aménagement, il faut raconter une histoire. Il faut qu'on se décline les aménagements à partir de cette histoire et vous avez raison quand vous dites qu'il faut raconter l'histoire de la Réunion, l'histoire de la Plaine des Cafres ou du territoire et donc effectivement, il y a des événements qui sont prévus un exemple concret donc il y aura des spectacles qui vont retracer si vous voulez ces événements, la vie lontan, l'école lontan, les habitudes d'avant et cetera qui sont retracés avec ce qui a marqué si vous voulez l'ensemble du réunionnais comme Madame a dit qu'il faudra donc partagé ce qu'on retient c'est ces éléments quand les gens vont passer ou alors qu'ils restent, pour les plus petits qui ne ne connaissent pas la vie lontan. Donc c'est vraiment cette histoire là, ces spectacles, ces événements avec des professionnels qui seront donc intégrés dans ce projet

donc pour le valoriser donc voilà ce que je voulais rajouter et en complément de ça, nous avons des études aussi qui sont réalisées par l'école d'architecture de Saint Paul donc qui va apporter donc à la fois sur le plan des trames à la fois sur l'esprit même du vécu, à la fois sur l'esprit donc je dirais de la Plaine des Cafres, ils vont apporter donc leur pierre pour qu'on puisse compléter donc cet aménagement. Donc il y a des rendus effectivement qui sont prévus et que nous ne manquerons pas de partager avec l'ensemble des acteurs.

**Mme RADEGONDE :** Pour en terminer avec ce sujet là, c'est important de se dire qu'on est tous des passeurs, des passeurs d'histoires, des passeurs d'âmes, des passeurs par rapport à ce que l'on va laisser aux générations futures, je dois dire nos enfants et nos générations futures. Donc il faut se vivre comme des passeurs, il faut se vivre comme des conservateurs et préserver ce qui nous est donné donc il s'agit pas de dénaturer, il s'agit pas de défricher, il s'agit pas de faire des murs, de faire du béton et cetera loin de nous cette idée mais vraiment il faut qu'on arrive davantage à mettre l'accent là-dessus et je vous remercie effectivement de le souligner et de nous avoir permis de pouvoir vous exprimer là-dessus.

**Personne du public :** Bonjour Florent ??? moi je prends connaissance du projet, je suis un petit peu en retard sur le truc. Moi je suis un petit peu surpris quand on parle d'un espace pour des Réunionnais avec une zone de pique-nique qui est aussi faible quand je vois nombre de places moi ça me paraît très dérisoire, ça c'est la première chose. La deuxième chose, c'est que je me pose une question c'est que là on va utiliser du bois pour faire toutes ces passerelles, tout ça mais on va le prendre où ? Et le coût d'entretien que ça va engendrer derrière ? je pense, je repense quand je vais au Trou de Fer par exemple, quand je vois le nombre, ils le refont tous les quatre ou cinq ans à peu près je crois le platelage pour pouvoir marcher dessus donc je me pose la question du coût d'entretien et de savoir d'où venait ce bois parce que vu la quantité qu'il va falloir de ce que je vois ça paraît quand même assez bizarre. J'avais une dernière question, je trouve quand même que 900000 visiteurs sur une année sur huit mois, ça veut dire que tous les Réunionnais vont venir nous voir grosso-modo. Non mais c'est vrai, ça veut dire ça veut dire ça en fait, on est 800.000 ça fait un peu près tout le monde y vient une fois par an. Moi je me demande si vraiment les gens de Saint-Denis vont venir s'amuser chez nous ?

**Mme RADEGONDE :** Merci pour vos questions, la première c'est effectivement c'est quatre hectares réservés à la zone de pique-nique.

**Personne du public :** A TAMARHAUT quand vous y passez le dimanche mais c'est impossible de circuler, on peut même pas rentrer et sortir de chez nous.

**Mme RADEGONDE :** Donc c'est bien ce que vous précisez là, ça veut dire qu'effectivement il y a un besoin en terme de pique-nique donc ce sera une surface supplémentaire de 4 hectares réservée par rapport à ce qui est déjà existant et saturée comme vous le précisez, c'est important. Non mais je sais je sais ça fera 4 heures supplémentaires.

**Personne du public :** Je vous dis que lorsque on quitte l'élevage le dimanche après-midi, on s'est amusé une fois à sortir avec le tracteur et la remorque parce que c'est un bordel avec 200 personnes. Le jour où il y a le feu on est coincé chez nous.

**Mme RADEGONDE :** Vous soulevez quelque chose de primordiale. Au mois de septembre nous avons eu une réunion avec l'ensemble des instances, avec le colonel du SDIS, avec le colonel de brigade de Saint-Pierre de gendarmerie parce qu'il est important de les associer le plus en amont possible pour que eux on veut dire c'est une prévision qu'ils doivent faire sur 1 ans 1 moins 1 et N – 2. Donc il faut vraiment qu'on arrive à les associer le plus possible parce que en dehors de ça, il y a l'évolution et l'augmentation de la population de la Plaine des Cafres qui est aussi à prendre en compte et les forces

que ça soit de gendarmerie et du SDIS que j'ai rencontré par ailleurs nous ont bien assuré qu'ils tiendront compte de l'évolution du territoire, du développement de voilà et de l'évolution touristique pour en tout cas, c'est ce que les forces de gendarmerie et du SDIS m'ont effectivement assuré et cette réunion avec les colonels que ça soit de Saint-Denis et de Saint-Pierre pour l'autre partie, voilà, on aura un point en septembre là-dessus.

**Personne du public :** Je vous donne un vécu aujourd'hui à la gendarmerie de la Plaine des Cafres vous pouvez passer devant c'est affiché, elle est ouverte de 14h à 18h, de 14h à 18h madame. Il y a 8 gendarmes lorsque la brigade est pleine, il n'y a jamais huit gendarmes, les deux véhicules étaient en panne y a pas si longtemps, on les a appelé rien, ils nous ont dit ils n'ont pas de voiture. Aujourd'hui ce qui est génial, c'est qu'ils ont eu deux voitures. Je pensais que c'étaient des voitures neuves. Non 80000kms achetés d'occasion qui ont été repeintes alors si vous croyez aujourd'hui qu'avec un parc pareil un projet pareil, on va doubler la capacité de la gendarmerie...

**Mme RADEGONDE :** Je ne parle pas, je ne parle pas de doubler mais je dis qu'il y aura de toute façon, il y aura un porté à connaissance, il y aura un porté à connaissance et ce qui nous ont assuré c'est qu'ils avaient besoin de ces éléments pour justement arriver à anticiper et prévoir en sachant que effectivement je leur ai demandé leur mode de fonctionnement sur le territoire et nous on dit nous avons des permanences globales et groupées sur l'ensemble du territoire donc c'est vrai que quand la Plaine des Cafres ne réponds pas c'est le Tampon qui prend le relais et inversement moi c'est ce qu'on m'a assuré.

**Personne du public :** Pour un vécu, pour un vécu justement, on avait des braconniers une nuit, il y avait une seule équipe qui naviguait de Saint-Joseph jusqu'à presque l'Étang Salé pour venir jusqu'à la Plaine des Cafres, je peux vous assurer que les gars ils se sont barrés et nous on n'a pas joué.

**Personne du public :** La Plaine des Cafres c'était une brigade autonome, maintenant elle n'est plus autonome. Maintenant, c'est une communauté de brigades. Donc il y a une équipe qui intervient sur le Tampon et la Plaine des Cafres. Donc des fois la brigade de la Plaine des Cafres elle est fermée. C'est normal la permanence elle est au Tampon. Donc d'une l'effectif gendarmerie ne peut pas s'augmenter comme ça par rapport à un parc c'est pas possible l'effectif est prévu pour l'île de la Réunion et c'est pas parce qu'il y a un parc qu'on va affecter dix gendarmes encore de plus sur la Plaine des Cafres c'est pas possible.

**Mme RADEGONDE :** Alors sur ces questions là qui sont des questions étatiques, je ne suis pas ni mon équipe en mesure de pouvoir vous répondre. Toujours est-il que ce que je peux effectivement vous dire c'est que nous aurons un porté à connaissance. Après effectivement sur les positions de l'État, je ne peux pas me prononcer et personne ici ne sera en mesure de se prononcer. On peut entendre, on peut relever vos inquiétudes. On peut effectivement préciser lorsque nous serons en réunion que c'est une inquiétude pour les cafriplains mais je ne peux pas en l'état me prévaloir de réponses qui ne m'incombe pas et qui est incombent à l'état. Mais par contre, je peux entendre vos préoccupations.

**Présentateur :** Peut-être qu'on peut aussi noter qu'il y avait une proposition qui est quand même que la zone de pique-nique est peut-être un peu faible.

**Mme RADEGONDE :** Votre demande est intéressante dans la mesure où vous vivez sur le territoire. vous nous dites que déjà ce qui existe est saturé donc à partir de là à nous d'entendre ça et de voir comment on peut intégrer les éléments que vous nous apportez.

**Personne du public :** Bonjour Mathieu Payet donc moi je porte un projet de trois chambres haut de gamme sur le 27e à l'entrée vraiment du Parc du Volcan, je crois qu'on doit être à 100 m de l'entrée

sud du côté Topaze vraiment à 100/200 mètres, voilà le parking du bas parking en continuité du chemin du champ de foire voilà un petit plus haut, voilà, on est là, on est juste là, c'est ça donc voilà en tant que professionnel du tourisme, en futur professionnel puisque ce chantier devrait être livré en septembre, donc on accueille le projet de manière assez favorable parce que ça va me ramener l'activité cependant j'aurai quelques questions donc justement en lien avec ce que vous disiez tout à l'heure par rapport au gardiennage à la sécurité, je voudrais savoir si il y aurait aussi une sécurité aux alentours du site parce que étant juste à proximité la crainte qu'on pourrait avoir ce serait que comme il y aura de l'activité en journée, en fin de journée on sait pas trop comment ça se peut se passer avec des personnes peut-être enfin on sait pas trop comment ça peut se passer. Il peut peut-être y avoir des soucis. Actuellement, c'est très très calme, en dehors des heures d'ouverture, on sait pas dans le cadre de ce projet donc il y avait ça. Voilà après par rapport à la circulation, j'ai vu qu'il y avait un parking là et je crois que vous aviez dit tout à l'heure que l'entrée principale ce serait justement là là où on se situe Donc la on est du côté de Ok voilà c'est ça donc après voilà donc après cette question là aussi c'est c'est par rapport à la circulation est-ce qu'on n'aura pas trop de difficultés à rentrer et sortir de même pour nos clients donc celle-ci et puis j'avais aussi une autre question. Oui le bruit, moi j'avais discuté avec Madame LEICHNIG par rapport au bruit donc elle m'avait expliqué qu'il n'y avait pas d'activité motorisée sur le chantier, sur le projet. Donc là c'est quelque chose que je trouve bien parce que c'est vrai que actuellement avec le projet et avec le champ de foire qu'on a et puis je crois qu'il y a déjà une petite piste de cross et ça c'est une vraie nuisance parce qu'on en a constamment surtout les samedis. Bon moins pendant la période de crise de COVID mais c'était vraiment tous les samedis tous les dimanches à longueur de journée, c'est vrai que le bruit porte beaucoup vers nos terrains qui sont un peu en hauteur. Je dis nous parce que donc il y a mon projet et aussi le projet de chambres d'hôtes juste à côté qui est déjà existant, c'est celui de Clément ALIKA RATENON donc on est deux tout juste à côté du site. Voilà donc c'est par rapport au bruit fait voilà, a priori les activités motorisées donc ça on a été assez rassurés mais après il restait deux points où j'ai encore des questions, c'est pas pour la sécurité hors des horaires d'ouverture et par rapport à la circulation. Voilà voilà c'est tout merci

**Mr BOYER :** Alors sur le premier point j'aimerais donc vous répondre sur la sécurité donc du site. Ce qu'il faut savoir c'est que donc on ne pourra pas faire cet aménagement sans l'avis du SDIS et avoir un arrêté d'ouverture d'exploitation donc du site, ça c'est important de le préciser. Lorsqu'on dépose un permis d'aménager il y a donc un certain nombre de principes sur la sécurité, pour les secours, les interventions. Un exemple par exemple si vous voulez c'est l'accès à toutes les zones donc du camion de lutte contre l'incendie et de secours qui respecte des normes avec bien entendu des cohérences d'itinéraire de sortie et d'entrée. En ce qui concerne l'assistance si vous voulez de la sécurité autour parce que ça c'est votre inquiétude, est-ce que les parkings par exemple seront gardiennés ? est-ce qu'on aura une organisation qui va permettre si vous voulez de sécuriser donc à la fois autour du parc et c'est votre question à la fois des parkings, donc il y aura une organisation, il y aura une sécurité aussi au niveau des parkings et pour rajouter l'inquiétude des Topaziens, c'est qu'ils nous ont demandé aussi, c'était une vraie inquiétude, vous aussi vous êtes à proximité, les gens qui vont rentrer donc dans la cité Topaze et cetera, est-ce que la quiétude de la cité Topaze donc ce sera dérangée et donc nous ce qu'on a répondu et ce qu'on vous réponds sur la nécessité bien entendu d'organiser donc cette sécurité et pour les Topaziens de se concerter avec eux pour ne pas apporter une solution unique mais une solution qui correspond à vos besoins. Donc cette solution sera concertée avec vous et nous avons intégré effectivement donc une signalisation et un dispositif, ce dispositif on va l'échanger avec vous pour pouvoir répondre si vous voulez à votre quiétude et la protection de la cité Topaze à la fois pour les résidents autour et pour les parkings. Donc l'organisation ne se limite pas uniquement à la période d'exploitation mais au-delà de l'exploitation puisqu'on sait que ce site est donc très prisé. Voilà en ce qui concerne la sécurité et l'organisation de la validation en terme de ERP, établissement recevant du

public, lorsqu'on va déposer le dossier pour pouvoir respecter donc cette organisation qui sera obligatoire et donc il y a donc effectivement aussi donc la sécurité aux personnes, il y aura notion de prescription dans le cadre de l'arrêté donc préfectoral pour nous pour nous autoriser donc à exploiter le site. Donc sur la motorisation vous avez répondu, effectivement, le site n'est pas motorisé et l'accès donc au parc, il y aura donc des modes doux et des accès qui seront plutôt donc des engins donc électriques qui vont donc être utilisés pour pouvoir donc exploiter le parc.

**Présentateur :** Mr BOYER je crois qu'on peut aussi rappeler que actuellement il y a des personnes qui pratiquent ce que vous disiez sur le terrain en question des engins motorisés moto quad je crois qu'ils font du bruit, ça évitera aussi ce désagrément là. Juste peut-être une information que j'ai entendu tout à l'heure qu'on n'a pas corrigé, on a parlé de 900000 personnes visiteurs prévus alors que moi j'avais entendu parlé de 300.000, est-ce que on peut préciser le chiffre ?

**Mr BOYER :** Oui donc l'idée donc l'estimation donc des experts par rapport à la fréquentation d'un parc similaires, c'est 300.000 visiteurs donc l'année, il y a pas donc une constante bien entendu si vous voulez de fréquentation mais il y a donc des piques en fonction des événements et donc si effectivement on cumule c'est pas bêtement de dire 300000 on divise par 352 jours. Non, c'est pas ça du tout. C'est en fonction des événements y aura des pics de fréquentation et donc les experts nous ont donc démontré qu'il y a effectivement une similitude entre des parcs qui sont de même nature et nous nous sommes basés aussi sur la fréquentation du parc des palmiers, on est sur 200000 visiteurs l'année. Donc on a extrapolé par rapport aussi à cette fréquentation qui mérite aujourd'hui bien entendu en termes d'aménagement d'être affinée sur la fréquentation en fonction de ces équipements ;

**Présentateur :** Donc on aura besoin que d'un tiers des Réunionnais du coup, pas besoin de la totalité.

**Monsieur BOYER :** Monsieur a posé une question importante lui qui disais que sa sortie est-ce que ce sera protégé et donc effectivement il y aura donc déjà une signalisation une protection des entrées et le respect donc des riverains, on ne va pas venir demain comme ça sur le chantier et puis dire qu'on va réaliser l'aménagement, donc il y a la concertation donc réglementaire mais il y a une concertation d'aménagement avec l'ensemble des riverains au moment où on va réaliser les travaux bien entendu avec l'ensemble des équipements, le placement des équipements, les tracés, les validations et cetera en concertation avec vous bien entendu sur le terrain.

**Personne du public :** Un type de proposition enfin une idée du moins parce que il y a un réseau assez dense de petites ruelles dans le quartier, on est deux professionnels avec nos maisons de l'habitation qui accèdent justement avec ce petit réseau, il y a la rue de la Fournaise. Donc après est-ce que une piste parce que j'imagine qu'il y aura beaucoup de circulation à certains moments donnés, à certains moments d'influence, est-ce que une idée ce pourrait pas être de laisser dans ces petites ruelles la du quartier un accès par exemple uniquement aux riverains, c'est une idée que je propose en fonction aussi s'il y a une vraie problématique de circulation pour les riverains. Après si ça se passe bien pourquoi pas laissé en l'état.

**Mr BOYER :** Très bien, nous dans le cadre des manifestations lorsqu'effectivement il y a des grosses manifestations donc la police municipale, donc effectivement fait des propositions sur des arrêtés, soit des arrêtés de limitation d'accès ou de réservation d'accès aux riverains. Donc ça ça fait partie des détails d'aménagement lorsque si vous voulez pour les grosses manifestations donc il faudra apporter un plus pour la protection, la fluidité donc de la circulation et la sécurité bien entendu.

**Mr MALLET :** Donc à l'image, je dirais du plan, je dirais phase évolutive vous avez vu sur la Plaine des Cafres, sur la Grande Ferme et compagnie un ensemble de barrières qui ont été mises en place avec

l'accord je dirais la directive de la sous-préfecture, on ne vient pas parquer les gens de la Plaine des Cafres, on vient les protéger, c'est-à-dire dans une phase où je dirai où il y a un apport de véhicules important les gens qui habitent sur site ils pourront rentrer chez eux. C'est des gens de l'extérieur qui arrivent qui veulent aller partout eux ils iront garer leur voiture sur le parc du volcan et faire leurs activités mais ils ne pourront pas se garer partout. Par contre celui qui habite là qui rentre chez lui et cetera, des dispositions seront mis en place pour sécuriser, pour protéger et pour valoriser au niveau interne.

**Personne du public :** Antoine FONTAINE du CEMAC collectif pour le maintien des activités au cœur de la Réunion. Là, je dis je parle en mon nom pour le coup. Déjà une première remarque, ce que je vais dire ne vise personne en particulier et là plutôt l'objectif est l'ambition de rappeler notre responsabilité partagée et commune autour de ce projet. Première chose par rapport à la concertation en elle-même, je regrette d'avoir eu à le faire à chaque fois mais je constate effectivement qu'à chaque réunion jamais il n'a été rappelé que la concertation pouvait permettre aussi de discuter de l'opportunité du projet, c'est-à-dire est-ce que on fait ou pas un parc du volcan, a-t-on besoin ou pas d'un parc du volcan et c'est vrai que ça ça n'a jamais été rappelé à aucune des réunions. Deuxième chose je trouve également aussi regrettable que il y ai une communication à travers les médias de la commune du Tampon qui quand même peut avoir une influence importante sur la suite de cette concertation et je pense particulièrement à un article sur image presse réunion où on apprend que la responsable, un responsable de la commune du Tampon est allée sur le rond-point des azalées, j'aurais apprécié qu'il y ait un responsable de la commune du Tampon qui aille à Bourg Murat pour expliquer aux habitants de Bourg Murat ce qui va leur arriver mais peut-être que d'ici le 23 ça va se faire et on l'apprendra dans la presse que effectivement, il y a eu un responsable de la commune du Tampon qui est allé expliquer aux habitants de Bourg Murat comme ils l'ont fait pour les habitants du rond-point des azalées. Ensuite, je trouve cette réunion aussi par rapport à cette influence, je trouve aussi assez étrange que le rappel en début de séance enfin qu'on donne un bilan des premières réunions, des premiers résultats de la participation sur Internet qui auraient peut-être tendance à influencer la aussi, je dirai quand on donne des chiffres en disant qu'il y a plus d'une centaine de personnes qui sont favorables et que à côté on dit qu'il y a 50 je sais plus j'ai plus les chiffres exacts qui sont défavorables. C'est des éléments qui viennent influencer également la concertation et je ne pense pas que ça soit souhaitable de procéder de la sorte. Ensuite, je dirais que cette réunion est intéressante comme toutes les autres d'ailleurs qui a eu lieu mais cette réunion a ceci de particulier que nous avons autour de la table beaucoup d'institutions, des acteurs institutionnels qui ont soulevé, qui ont fait déjà des remarques d'une part et qui ont soulevé des questionnements qui avaient été déjà évoqués aux précédentes réunions et je suis heureux que à cette réunion particulièrement ces acteurs institutionnels aient un début de réponse et je pense notamment à tous cet aspect historique, identitaire et culturel que la population avait déjà évoqué à plusieurs reprises et auquel il n'avait pas eu de réponse et donc on apprend aujourd'hui que effectivement ce sont des éléments et merci pour ce mea culpa parce que personne n'est parfait moi le premier et donc pour rappeler que effectivement c'est une dimension qui a été sous-estimée jusqu'à présent. Et là aussi un élément qui a été déjà soulevé précédemment, c'est de savoir comment on consolide, comment on coordonne déjà l'activité touristique qui existe parce que c'est vrai qu'il y a déjà des acteurs touristiques sur la Plaine des Cafres, sauf qu'il y a un manque criant de coordination et c'est là où ça serait intéressant aussi de sortir de cette vision un peu binaire pour contre le projet, je crois que honnêtement tous ici nous sommes attachés à la protection de l'environnement, à la nature, à notre identité créole mais effectivement ce projet nous questionne sur l'avenir, quelle protection de l'environnement qu'est-ce que nous voulons léguer aux générations futures parce que c'est vrai que l'industrie touristique quand même est une industrie qui a le plus d'impact environnementale et qui a aussi le plus d'impact sur l'identité culturelle parce que on est dans

une forme d'uniformisation et c'est vrai que tout ça doit être abordé à l'aune de l'actualité qui est la nôtre aujourd'hui, de ce qu'on nous vivons à travers toute la planète par rapport à cette crise sanitaire mondiale, par rapport à cette crise touristique mondiale qui fait que effectivement des touristes et bien peut-être que dans les années à venir comme là à juste titre soulevé Madame la Directrice de l'IRT, peut-être qu'il y en aura moins des touristes et l'intérêt pour un touriste si je me mets à la place de ce touriste parce que moi aussi je suis un touriste après tout, ce qui me plaît lorsque je vais visiter à la Réunion, c'est d'être au contact de cette Réunion authentique et c'est vrai qu'à travers ce genre de projet, on peut s'interroger sur l'authenticité d'un parc d'attraction parce que même si le thème est le végétal, ça reste malgré tout un parc d'attraction pour savoir qu'aujourd'hui on a même du béton qui est écologique donc mais ça reste quand même malgré tout du béton même si on met derrière l'aspect écologique et c'est vrai que les questions qui sont soulevées la par les acteurs institutionnels, les acteurs touristiques aussi sont très très intéressantes parce que si la volonté qui est celle de la mairie c'est que on veuillent que les touristes restent sur la Plaine des Cafres en tout cas sur ce genre de projet on est toujours comme l'a à juste titre soulevé Jacques AULET c'est que on est sur une journée, on est sur la journée. Qu'est-ce qui fait qu'à un moment donné un touriste il va pouvoir rester deux ou trois jours sur la Plaine des Cafres au-delà de l'attrait que peuvent avoir les acteurs institutionnels qui existent déjà, l'attrait que peut représenter par exemple ce monsieur avec ses chambres d'hôtes ou l'attrait que peut représenter également l'hôtel des Géraniums ou d'autres structures ou Monsieur en face au Piton Ravine Blanche avec sa ferme pédagogique, tout ça ça fait que on reste toujours sur une journée quand on a fait tout ça dans la journée pourquoi est-ce qu'on voudrait rester plus de 2 jours et ça repose la question aussi fondamentale le projet global du développement touristique de ce lieu, l'absence absolue d'activité de nuit, c'est un parc de jour, nous avons encore des grands kiosque qui sont fermés toute l'année, aucune activité culturelle et de loisirs le soir à la Plaine des Cafres. Ah oui non mais le COVID a bon dos Monsieur MALLET, le COVID a bon dos aujourd'hui et justement il faudrait pas à perdre de vue cette question essentielle sur les coûts de fonctionnement parce que le modèle de développement économique, nous l'avons posé aussi à plusieurs reprises et on se rend compte qu'il n'y a toujours pas d'élément qui soit rassurant sur ce modèle sur ce modèle de gratuité parce que la gratuité c'est un modèle de développement économique sauf que dans ce monde qui est le nôtre où tout tourne autour de l'argent, il n'y a rien de gratuit, il y a des gens qui vont payer pour permettre le fonctionnement de ce parc d'attractions et qui va payer pour permettre le fonctionnement de ce parc d'attractions, c'est le contribuable du Tampon, c'est le contribuable de la Réunion et dans l'évolution j'espère qu'il ne sera pas aussi catastrophique que l'on peut le penser aujourd'hui du tourisme et de la crise sanitaire mondiale se pose aussi la question de l'accès, du passe sanitaire à ce parc du volcan, faudra-t-il être vacciné, faudra-t-il présenter le passe sanitaire pour rentrer. On est en plein débat sur l'actualité et donc tous ces questionnements là aujourd'hui, on a l'impression qu'on fait comme si de rien n'était, on avance avec un rouleau compresseur parce qu'il y a de l'argent à aller chercher au niveau des fonds européens avant la fin de l'année 12 millions très exactement et bien à un moment donné est ce que vous ne pouvez pas à faire appel à notre esprit de responsabilité à tous bien sûr que nous voulons protéger, développer la Plaine des Cafres, on voit bien qu'au bout de 25 ans, ce projet n'est toujours pas mur et ben peut-être qu'il faut encore se mettre autour de la table, peut-être qu'au-delà de cette concertation et ben il faudra continuer à rencontrer les acteurs et pas se dire qu'on se voit simplement à des instants, que on a des institutions derrière qui apportent des choses sans tenir compte aussi des acteurs de terrain qui ont également des choses à apporter. Merci beaucoup et désolé pour tout ce temps.

**Mme RADEGONDE :** Prenez votre respiration Monsieur FONTAINE, ce qui me plaît, ce qui me plaît avec vous c'est votre discours redondant et qui est toujours aussi toujours aussi enthousiaste. Donc merci merci merci d'être là et on se rejoint le 23 parce que je sais que vous serez présent au rendez-vous. En

tout cas ce qui est intéressant, c'est qu'effectivement votre discours n'appelle pas forcément de réponse particulière, on entend bien ce que vous avez à déclamer et je vous remercie et on se retrouve le 23.

**Mme LEICHNIG :** Monsieur, Monsieur Fontaine, je vais vous répondre. On est en démocratie. Donc tous les avis sont favorables à nous donc je vais vous dire au niveau des chiffres que ça a été fait, la concertation n'est pas finie donc il y aura encore d'autres chiffres qui sera sorti et c'est vrai que le tourisme a beaucoup souffert ces années-là, donc il faut pas fermer les portes à tout à tout ce qui va donc donc non mais il faut pas fermer mais nous on est ouvert à tout donc on va travailler là-dessus, tous les avis sont on prend tous les avis donc c'est très intéressant tout ce que Madame SOBA, pardon euh... c'est vrai que les thèmes, travailler sur les thèmes pour la population avec la population du BOURG MURAT, la population de la Plaine des Cafres, du Tampon, voilà, c'est très important parce que moi en une année j'ai fait, j'ai travaillé enfin j'ai fait un théâtre avec ???? le théâtre a fait participer la population du Bourg Murat, ça a été un franc succès et je vous assure qu'on mettra dans peut-être dans ce dans ce dans ce parc des thèmes que c'est très enrichissant et l'identité du du du du réunionnais c'est quoi c'est le pique-nique, c'est monter dans les hauts prendre la fraîcheur, c'est après c'est pas grave il y a le volcan quand même dedans, on monte au parc au parc du volcan c'est c'est voilà, il faut on n'est pas fermé la dessus Monsieur et Monsieur Paul PAYET c'est vrai comme Mme RADEGONDE disait que votre parc, votre comment parce que moi c'est ma première mandature, le, le projet de ferme en ferme est très intéressante donc on pourra travailler, on pourra on s'échange les numéros si vous voulez. Il faut être positif, il faut être optimiste dans ce parc du volcan. Il faut être optimiste là-dedans.

**Présentateur :** En fait, je vois qu'il reste cinq minutes. On va prendre les dernières questions et puis Madame SOBA voulait continuer peut-être en dire plus. Non, elle avait pas d'autre chose à ajouter non pas encore.

**Mme SOBA :** Je ne vais pas discuter l'opportunité du projet parce que c'est pas le sujet et j'étais pas là sur les séances précédentes, par contre je comprends la difficulté de piloter des grands projets. On sait jamais par quel bout le prendre, on sait jamais par quoi commencer. Il faut toujours commencer par quelque chose. C'est vrai qu'il faut essayer de commencer par ce qui ressemble le plus à la population à l'instant T parce que c'est plus facile ensuite de développer autour que de refaire dans le sens inverse. Je pense qu'effectivement il faut peut-être qu'on rediscute ensemble parce qu'on a beaucoup d'études nous sur la consommation à la demande des offices, notamment on fait des études sur la consommation touristique locale donc on peut vous donner des chiffres de flux touristique local qui peuvent peut-être vous aider à mieux dimensionner et a pas avoir peur parce que j'ai entendu les questions des dimensionnement des gendarmerie oula effectivement, c'est des vrais sujets et nous on a des études qui peuvent vous permettre de le rendre un peu smart comme on dit en gestion de projet, il faut que ce soit un peu plus mesuré donc c'est vrai qu'on peut vous aider avec nos études à voir un petit peu plus clair sur la réalité de ce que ça peut être une consommation demain parce que on sait en tout cas pour la Réunion que les Réunionnais c'est à peu près cent mille excursionnistes ou visiteurs ou consommateurs par mois. Alors après ça peut être tous les mêmes, toujours les mêmes et cetera, c'est vrai que rien en sachant ça à l'échelle de la Réunion, ça peut vous aider aussi à comprendre un petit peu comment sur un projet comme celui-là les choses peuvent évoluer, donc je pense qu'il faut encore alimenter d'études à la fois d'études économiques, d'études marketing et puis nous on veut vraiment vous encourager à fonctionner, à intégrer la partie agro-touristique qui est un vrai virage local et aussi on l'a pas cité puisqu'on a l'hébergement et les restaurateurs mais on a tous les professionnels de loisirs qui sont importants aussi à considérer dans ce projet. Donc la randonnée, les



vélos, tous les professionnels de l'activité de loisirs qui font partie des corps touristiques et qui sont extrêmement importants et qui vont intéresser aussi la population voilà.

**Mme RADEGONDE :** Merci Mme SOBA, ça me permet de rebondir sur une chose c'est qu'effectivement seront associés, on a vu, on a la piste de pumptrack, seront associées les associations du monde cyclisme et idem pour le secteur de la randonnée. Je crois que c'est important de pouvoir le préciser même s'il y a, Monsieur FONTAINE, s'il y a beaucoup de choses qu'on travaille en off et qu'on ne met pas forcément en avant mais comme vous dites ce projet, il a 25 ans, il a 25 ans, il en a vu des vertes et des pas mûres. Il a réduit son périmètre. Il a augmenté il a de nouveau, on en est là et comme dit Madame SOBA il faut prendre un bout à un moment donné et le sortir et c'est à nous d'être fort de propositions dans le maillage qu'on va mettre en place, le maillage avec l'ensemble des acteurs du monde économique, du monde sportif, du monde de la randonnée, du monde des acteurs qui sont là aujourd'hui et de ce qu'ils veulent construire pour demain. Je pense qu'il y a c'est important de savoir pour tout ce qui est effectivement accompagnement d'hébergeur et de structures innovantes il y a l'AV2M, il existe des associations qui sont là aussi pour aider dans la mise en place et dans le portage d'expertise et de portage financier donc c'est très important de pouvoir mettre ça en place, je voudrais remercier en premier de oui lieu, oui mais bien sûr, c'est pour ça que je vous dis quand on parle du maillage, c'est le maillage global de l'ensemble des acteurs et quand on parle des acteurs bien sûr en premier lieu ce qui vivent sur ce territoire sont les premiers acteurs

**Personne du public :** Je voudrais juste revenir, Madame LEICHNIG, vous savez en parlant de sécurité aujourd'hui, on est rendu à un point sur le Tampon la police municipale elle travaille même plus le dimanche. Est-ce que vous vous rendez compte ou on en est rendu ? j'ai essayé d'appeler la police municipale le dimanche désespéré c'est impossible, le lundi ils me disent ah non on ne travaille plus le dimanche. Vous êtes élue, donc essayer de faire remonter ça déjà ça serait pas mal. Vous avez parlé Madame en début en début de l'atelier de faune et de flore et notamment moi il y a quelque chose qui me tient à cœur, c'est la faune d'accord et aussi surtout les chiens errants. J'ai été mis en garde à vue deux jours, j'ai fait la une de la presse pour avoir abattu des chiens qui nous ont abattu nous des biches, vous savez en deux ans on a perdu 84 biches et nous avons abattu 95 chiens errants. Vous savez avec le commandant Philippe ??? de la gendarmerie nous faisons des réunions tous les six mois et nous nous décomptons aujourd'hui 80 chiens abattus par mois sur nos élevages. Et je voudrais savoir aujourd'hui, je me retourne vers vous Madame LEICHNIG, qu'est-ce que, qu'est-ce que voilà j'ai l'impression qu'on découvre

**Mme RADEGONDE :** Mais on découvre pas parce que je vous arrête là de suite on ne découvre pas. Je sais que sans cesse le service environnement me sollicite sans cesse et nous n'avons de cesse d'appeler la CASUD puisque que la compétence est intercommunale à ce niveau-là. Donc je sais je ne découvre je ne découvre pas. Je ne découvre pas là mais la problématique des chiens errants mais je découvre effectivement au niveau de votre élevage ce qui s'est passé sur votre élevage que je ne connaissais pas mais sachez que la problématique des chiens errants, c'est ce qu'on a parlé tout à l'heure. Quand on parle de lutte contre les invasives, je vous ai bien dit lutte contre effectivement l'errance animale. Je vous en ai, j'ai évoqué l'errance animale et c'est quelque chose qu'on doit travailler davantage avec la CASUD puisque c'est elle qui est la compétence en la matière pour prendre aussi cette cette problématique en compte. On a travaillé aussi, il faut qu'on mette le travail en place parce que nombreux sont avant les périodes de vacances qui viennent abandonner leurs chiens et c'est la même problématique qu'on a eu sur CILAOS qui viennent abandonner leur chien dans les écarts. Nombreux sont ceux qui le font donc on a tout un travail aussi à faire avec les SPA, société protectrice des animaux, pour éviter justement cette dimension là parce qu'on le sait que ça se passe. Non c'est pas nouveau, c'est pas une problématique qui est nouvelle, non non non non mais je vous dis on le traite

déjà, on travaille avec la CASUD et on a de cesse parce que moi je vois les mails qui passent et que je valide sur les interventions de la CASUD, la CASUD intervient sur l'errance animale donc énormément donc ça c'est.... (parole coupée)

**Personne du public :** Bon je parle, je parle par exemple de TAMAR'HAUT qui drainent 200 personnes. Là, on va être sur un parc qui va drainer 2000/3000 personnes en pique d'activité, les gens vont les nourrir ces chiens, il y a déjà une meute de 22 chiens qui sont nourris. J'ai compté avec une association de protection animale 22 chiens sur le champ de foire qui sont nourris et 18 chats qui sont nourris toutes les semaines par des bonnes dames même en relevant la plaque d'immatriculation, ayant porté plainte cette dame quitte SAINT LEU pour monter nourrir les chiens 22 chiens et 18 chats alors aujourd'hui, je vous pose la question ?

**Mr VERGOZ :** Je crois que la dimension nuit puisque Monsieur FONTAINE en parlait tout à l'heure si on veut que l'activité se développe on peut pas avoir qu'un parc de jour où les gens montent, effectivement, ils redescendent le soir. Moi je suis arrivé donc depuis peu sur la Plaine des Cafres et c'est le reproche qui est fait d'une façon générale, il y a pas grand-chose le soir donc il faudrait que ce parc prenne sa dimension parce que le parc est en lien qui est des activités le soir qui puissent permettre aux gens de rester. Ça permettra aux chambres d'hôtes et aux hôtels et cetera donc de fonctionner le soir aussi.

**Mme RADEGONDE :** Mais Monsieur VERGOZ que vous êtes pertinent et impertinent à la fois puisque résident sur CILAOS puisque je vous ai connu effectivement sur Cilaos et vous êtes bien, on a bien posé cette question de l'activité nocturne qui est aussi une problématique sur les territoires ruraux et qu'on retrouve effectivement sur ces territoires là, donc cette problématique qui est dans les territoires des hauts et dans les territoires ruraux, voilà, elle existe, elle existe mais maintenant qu'est-ce qu'on peut proposer et je pense que toutes les boîtes de nuit avec des passes sanitaires à l'entrée et des concerts, y a pas mal de choses effectivement, c'est ce qui se fait. Il y a un gros maillage qui se fait au niveau de l'IRT, vous avez raison de le souligner, au niveau de l'activité qui se fait au niveau de l'IRT sur Cilaos au niveau des animations autour dans les restaurants et cetera pourquoi pas pourquoi ne pas envisager ça, ça veut dire qu'il y a des choses effectivement on peut prendre des idées qui sont bonnes et qui fonctionnent pour pouvoir effectivement essayer de les améliorer et de les étayer.

**Personne du public :** Tout le monde parle de développer le tourisme sur la Plaine des Cafres, le parc, il faut développer le tourisme, il y a la Maison du Volcan, la maison du volcan un car y arrive pas à tourner dans le rond-point pour aller à la maison de volcan ça c'est un gros projet, le champ de foire pareil, le GR y passe au champ de foire, quand y fait la course la route est bloquée. Moi mi habite juste en haut à côté c'est pareil, quand nous y arrive pour sortir si le car est dans le milieu du chemin à côté de la maison du volcan on peut plus passer et même par les grands kiosques y peut pas passer. Ce matin il y avait au moins 12 chiens et des chats, moi y suis intervenu au niveau de la police pour essayer de faire enlever mais la personne qui donne à manger aux chiens et chats lui il est dans ses raisons. Il a point tort.

**Mme RADEGONDE :** Merci en tout cas juste par rapport au rond-point je laisse Monsieur BOYER intervenir parce que nous avons une convention.

**Mr BOYER :** Par rapport à ce rond-point donc nous avons déjà une convention cadre avec la Région Réunion et donc il est prévu donc de refondre ce carrefour giratoire d'abord parce que il y a une problématique de capacité comme on vous dit, il y a un deuxième problématique c'est l'entrée qui est mal placée et les parkings insuffisants. Donc il y a ces éléments la qui sont repenser dans le cadre de l'aménagement et de la convention cadre avec la région.

**Personne du public :** La route la route du volcan qui passe à la Grande Ferme normalement c'est la commune, c'est jusqu'au ????? après le ??? c'est l'ONF, la route de l'ONF jusqu'à volcan c'est bon et la partie commune un car une voiture y croisent pas.

**Mme RADEGONDE :** Nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer Monsieur MALLET va vous l'annoncer.

**Mr MALLET :** Pour répondre à cette attente très prisée des gens de la Plaine des Cafres donc il y a un projet qui est en cours où la municipalité va s'occuper de ses 2 km 700 entre le rond-point de la Maison du Volcan jusqu'à la forêt de l'ONF à l'entrée dans le piton. C'est prévu d'élargir tous les virages et reprendre une route sur 6 mètres de large en montant avec des écarts pour pouvoir croiser des bus notamment on fera ça dans le cadre où quand il y aura les phrases éruptives, quand les gens vont déposer le véhicule sur le parc volcan, ils monteront en minibus sur le volcan pour éviter de prendre d'embouteillage qu'on a connu dans le passé. Ensuite toujours pour desservir, je dirais la Plaine des Cafres et les abords du futur parc du volcan en ce moment, on détruit une maison dans la rue Bory Saint Vincent avec un passage de liaison qui viendra sur le terrain de trois hectares derrière qui appartient à la mairie aussi, il y aura un barreau de liaison qui va rejoindre dans la nationale 3 donc les agriculteurs et compagnie n'auront plus à passer par le champ de foire. Ils vont redescendre à côté du palais du fromage et remonter directement par ce barreau de liaison jusqu'à la route nationale. De même les touristes qui iront directement au volcan, ils n'auront plus à aller après sur le rond point je dirais de la Maison du Volcan, ils passeront par cet accès direct, ça c'est des aménagements qui font partie du schéma communal de transport en public. Alors, il est en réflexion, en discussion, en préparation et en organisation.

**Présentateur :** Ce que je vous propose c'est qu'on va devoir arrêter, on va arrêter, vous pouvez rester et continuer à discuter, Monsieur Mallet connaît la carte de toutes les rues par cœur. Moi j'arrive pas du tout à suivre.

**Mr MALLET :** Moi de mon côté, j'ai une information pour vous que le Maire tient à cœur de partager, c'est que imaginez que demain très prochainement, on arrive sur le parc du volcan sur les 1000 places de parking. Là, on se stationne et pendant que les gamins iront jouer, s'amuser sur les activités ludiques et ben les parents, ils auront 7 kms de parcours de santé de haute altitude, donc le parcours de santé quittera le Champ de Foire, traversera tout le Champ de Foire jusqu' au restaurant Ghislaine, passera dans les terrains de la SICALAIT jusqu'à l'école de la Grande Ferme, on remontera après par le chemin Pierre Picard pour reprendre le chemin de la Savane et reboucler, ça fait un parcours de 7 kms.

**Mme RADEGONDE :** Je propose qu'on discute en OFF, on va prendre la dernière the last.

**Personne du public :** Moi je voulais juste avoir une idée du nombre de personnes qui visitent la Maison du Volcan ?

**Mr MALLET :** C'est une compétence régionale, on prendra les informations pour vous les donner prochainement.

**Mme RADEGONDE :** On avait ces informations. Lors du dernier conseil municipal, on a eu effectivement tous ces chiffres qui concerne les sites culturels, c'était le parc du volcan..... (parole coupée)

**Mme SOBA :** 109 135 personnes en 2019.

**Présentateur :** 109 135 personnes en 2019. Merci beaucoup pour cette réunion, je vais être obligé de la clôturer. Merci pour votre participation, n'oubliez pas vous avez un coupon de réponse, un petit

questionnaire. Je compte vraiment sur vous pour que vous le laissiez. N'oubliez pas de participer, de ramener des gens vendredi après-midi et je laisse la parole... (parole coupée)

**Mme RADEGONDE :** Merci merci parce que je vois que les gens...je voulais vraiment remercier madame FOLIO. Merci à vous, je vous cite la première parce que je vous omise tout à l'heure, je voudrais remercier Madame SOBA de l'IRT, de remercier Madame TERRAL, Madame GUICHARD de l'OTI et bien sûr Monsieur ARGIEN de FRT. Merci à Madame l'élue, merci aux restaurateurs, merci pour votre participation, merci pour la richesse de ces échanges. Nous prenons, nous avons extrait et nous allons extraire de nombreuses idées qui sont bonnes effectivement. Donc merci à vous et pour certains, on se retrouve le 23 mai, je trouve qu'au fur à mesure vous vous assagissez donc je pense que le 23 vous serez favorable au projet.